

MANUEL UTILISATEUR



Composition-type d'un camping-car

Les pictogrammes et les différentes zones apparaissant sur ce schéma de principe ne reflètent pas forcément l'implantation de votre camping-car.



Coffre à bagages



Vidange eaux usées



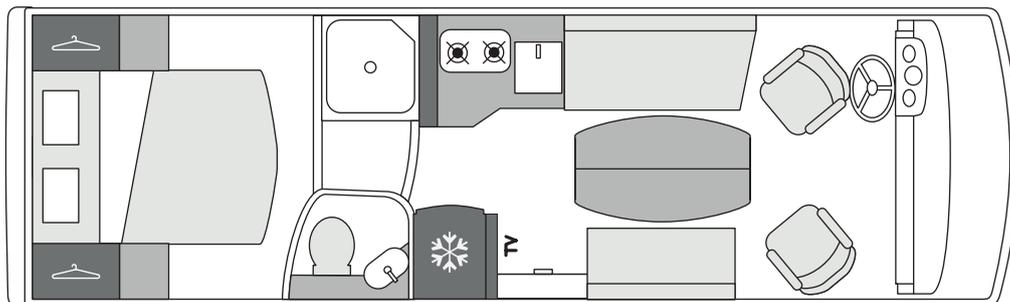
Purge chauffe-eau



Remplissage
eaux propres



Trappe à gasoil



Soute garage



Cassette WC



Batterie
cellule



Aération basse
cellule



Branchement
230 V



Panneau
de contrôle



Extincteur
(selon législation du pays)



Coffre à gaz

Les photographies et illustrations publiées, tout en étant la propriété exclusive du Groupe GP sas, ne sont pas contractuelles. Le Voyageur se réserve le droit, à tout moment et sans préavis, de modifier, ajouter ou supprimer des composants ou des caractéristiques techniques, dans le seul but d'améliorer la qualité de ses produits. Malgré le soin apporté à sa réalisation, celui-ci ne peut constituer un document contractuel.

Chapitre 1. Bienvenue 6

1.1	Bienvenue à bord	6
1.2	Votre pochette de bord	6
1.3	Comment utiliser ce manuel ?.....	7
1.4	Cadre légal	8
1.4.1	Réglementation.....	8
1.4.2	Garantie	8
1.5	Savoir-vivre du camping-car.....	9
1.5.1	Principes généraux	9
1.5.2	Stationnement.....	9
1.5.3	Déchets.....	10
1.5.4	Organismes de référence	10

Chapitre 2. Découvrez votre camping-car 11

2.1	Le porteur	11
2.1.1	Le châssis.....	11
2.2	La cellule.....	12
2.2.1	Trappes, ouvertures et vannes.....	12
2.2.2	Coffres et soutes	12
2.2.3	Aménagement intérieur	12
2.3	Schémas de principe des fluides.....	13
2.3.1	Eau	13
2.3.2	Électricité.....	14
2.3.3	Gaz	18
2.3.4	Aération, chauffage.....	19

2.4	SÉCURITÉ	20
2.4.1	Incendie.....	20
2.4.2	Gaz	21
2.4.3	Électricité	21
2.4.4	Issues de secours.....	22

Chapitre 3. Préparation du voyage..... 24

3.1	Remise en service après immobilisation	24
3.1.1	Eau propre	24
3.1.2	Réfrigérateur	24
3.2	Pleins et niveaux	24
3.2.1	Carburant.....	24
3.2.2	L'AD Blue	25
3.2.3	Pression des pneus.....	25
3.2.4	Eau propre	26
3.2.5	Gaz	27
3.2.6	Batterie.....	28
3.2.7	Ampoules	30
3.3	Chargement	31
3.3.1	Prescriptions techniques	31
3.3.2	Calcul des masses.....	32
3.3.3	Stockage des bagages	32
3.3.4	Remorque	33

Chapitre 4. Déplacement	34	6.2 Cuisine	46
4.1 Sécurisation avant le départ.....	34	6.2.1 Evier	46
4.2 Réglages	35	6.2.2 Turbovent.....	47
4.3 Conduite.....	35	6.2.3 Hotte	47
4.4 Places assises autorisées ou non	35	6.2.4 Appareils fonctionnant au gaz.....	49
Chapitre 5. Arrêts et stationnement	38	6.3 Table	50
5.1 Choix de l'emplacement.....	38	6.3.1 Table en salon	50
5.2 Sécurisation à l'arrêt.....	38	6.3.2 Tablette cabine 7.8 LU.....	51
5.3 Alimentations	39	6.3.3 Pied bar	51
5.3.1 Mise en service de l'eau	39	6.3.4 Pied télescopique (option)	51
5.3.2 Mise en service du gaz	39	6.4 Téléviseur (option)	52
5.3.3 Electricité 230 V	39	6.5 Autoradio, lecteur DVD et GPS (option).....	53
5.4 Vidange.....	40	6.6 Caméra de recul double optique dans les rétroviseurs	53
5.4.1 Eaux usées	40	6.7 Cabinet de toilette	54
5.4.2 WC.....	40	6.7.1 Douche et lavabo	54
5.5 Isolation.....	40	6.7.2 WC.....	54
5.6 Verrouillage.....	40	6.8 Couchage.....	54
Chapitre 6. Utilisation des équipements	41	6.8.1 Lit central	55
6.1 Ouvrants.....	41	6.8.2 Lits jumeaux	55
6.1.1 Fenêtres	41	6.8.3 Lits pavillons	55
6.1.2 Toit ouvrant (selon modèle).....	44	6.9 Occultations cabine	59
6.1.3 Portillons	45	6.9.1 Store intimité manuel.....	59
6.1.4 Portillon électrique	45	6.9.2 Store lamelle électrique (option).....	59
6.1.5 Store banne	46	6.10 Climatisation (option).....	59
		6.11 Éclairage	59
		6.12 Chauffage	60

Chapitre 7. Entretien et hivernage 62

7.1 Installation gaz 62

7.1.1 Remplacement gaz 62

7.2 Entretien de l'intérieur 62

7.2.1 Cabine..... 62

7.2.2 Mobilier et sol..... 62

7.2.3 Ferrures des portes de meuble..... 63

7.2.4 Entretien des baies 63

7.2.5 Equipements sanitaires..... 63

7.2.6 Appareils de cuisson..... 63

7.2.7 Réfrigérateur 63

7.2.8 Chauffe-eau 63

7.2.9 Panneau de contrôle 64

7.3 Nettoyage de l'extérieur..... 64

7.3.1 Lavage de la carrosserie..... 64

7.3.2 Goudron..... 64

7.3.3 Petites rayures..... 64

7.4 Hivernage ou arrêt prolongé 65

7.4.1 Batteries 65

7.4.2 Eaux propres/ Eaux usées 68

7.4.3 Mise hors service du réfrigérateur 69

7.4.4 Coussins, matelas, rideaux 69

7.4.5 Réparations 69

Chapitre 8. Carnet d'entretien 70

Chapitre 9. Diagnostiquer les pannes 72

CHAPITRE 1. BIENVENUE

Madame, Monsieur,

Nous vous souhaitons la bienvenue au sein du cercle privilégié des propriétaires d'un Le Voyageur, toute notre équipe vous remercie pour votre confiance. Il est très important de lire attentivement ce manuel, ainsi que les notices livrées avec chaque équipement : réfrigérateur, chauffage, four, centrale de commande, etc. Bien utiliser votre camping-car vous permet un meilleur confort de vie et préserve la valeur de votre véhicule.

Dans tous les cas, le réseau Le Voyageur est à votre disposition, ainsi que le Motorhome Service Center (MSC). La contrefaçon, la traduction ou la copie de tout ou partie du présent document sont interdites. Toute copie totale ou partielle devra faire l'objet d'une autorisation écrite préalable de notre part. Nous vous souhaitons de merveilleux voyages avec votre camping-car Le Voyageur.

Lors de la remise de votre Le Voyageur, les documents ou éléments d'accompagnement suivants vous ont été fourni :

Carnet de bord FIAT

Manuel d'utilisation du Frost Control ALDE

Manuel d'utilisation de la pompe à eau

L'instruction de montage de l'échangeur ALDE

Manuel utilisateur des toilettes THETFORD

Manuel utilisateur de la plaque de cuisson THETFORD

Manuel utilisateur du convertisseur

Mode d'emploi du DuoControl CS

Manuel utilisateur du régulateur victron

Manuel utilisateur du chauffage ALDE

Manuel utilisateur de la centrale de commande scheiber

Mode d'emploi des vérins stabilisateurs manuels (lorsque l'option est choisie)

Notice d'installation du SOG (lorsque l'option est choisie)

Instruction de montage du porte-vélo (lorsque l'option est choisie)

Mode d'emploi du télé affichage DUO CONTROL

Kit pour la batterie Lithium Super B

Kit pour l'autoradio (explication, kit démontage...)

Disques de limitation de vitesse 80, 100 & 110 km/h

Un filtre pour la cassette des toilettes

Un produit d'entretien pour la cassette des toilettes

Le code électronique de la clé de contact

Une clé pour resserrer les lyres gaz

Une télécommande pour la télé

Toujours emporter le manuel de l'utilisateur dans le camping-car, et transmettre les instructions de sécurité aux autres utilisateurs. Ce document contient des remarques importantes dont certaines engagent la sécurité des personnes. Vous devez les lire attentivement.

Vous trouverez ci-après la signification des différents pictogrammes associés à ces remarques :



Attention, risque de dommage corporel

Si vous ne tenez pas compte de cette remarque, vous risquez de mettre en danger des personnes.



Attention, risque de dommage matériel

Si vous ne tenez pas compte de cette remarque, vous risquez d'endommager le ou les appareils concernés.



Information complémentaire

Ces remarques complètent votre information ou attirent votre attention sur un détail utile.



Préservons l'environnement

Certaines manipulations ou comportements risquent de détériorer la qualité de notre environnement.



Usage en période froide

Attention aux risques particuliers liés au froid.



Restriction de garantie

Attention, vous risquez une restriction ou une remise en cause de la garantie si vous n'observez pas ces recommandations.

1.4.1 RÉGLEMENTATION

Le véhicule doit être immatriculé conformément à la réglementation. Il n'y a pas de réglementation spécifique concernant l'utilisation d'un camping-car. A la fois véhicule et mode d'hébergement, le camping-car est soumis aux dispositions des codes suivants (différents suivant les pays) :

- code de la route pour la conduite automobile
- code général des collectivités territoriales et code de la route pour le stationnement sur la voie publique
- code de l'urbanisme pour le stationnement sur le domaine privé.

1.4.2 GARANTIE

La garantie, assurée par le concessionnaire vendeur, est de 24 mois à partir de la date de livraison et de prise en mains. Elle est impérativement mentionnée par le concessionnaire vendeur dans le cadre réservé à cet effet sur le certificat de garantie.

La garantie ne s'applique qu'à la partie cellule ainsi qu'aux transformations effectuées par la société GP SAS sur le châssis porteur ; la partie châssis bénéficie par ailleurs de la garantie du constructeur automobile.

La garantie devra, dans la mesure du possible, être assurée par le concessionnaire vendeur tant pour la cellule proprement dite, que pour les pièces défectueuses qui peuvent être échangées indépendamment.

Le camping-car sera laissé à la disposition du concessionnaire pour les travaux d'échange ou de réparation. Les frais de transport aller-retour (tant pour le camping-car que pour les personnes) ou autres frais engendrés directement ou indirectement pour cela ne feront l'objet d'aucun dédommagement.

Dans le cas d'appareils électroménagers disposant de leurs propres garanties Constructeur (réfrigérateur, chauffage...), il y a lieu de s'adresser au représentant de la marque le plus près de votre domicile (voir la liste des représentants jointe à la notice de l'appareil concerné) ou, à défaut, à votre concessionnaire Le Voyageur.

Il est impératif de remplir les documents de garantie lorsque les appareils en sont pourvus et de les retourner aux différents fabricants. La garantie est exclue dans les cas suivants :

L'acheteur n'a pas suivi les instructions d'utilisation

Le réglage du parallélisme n'a pas été effectué à 1 500 km

Le camping-car a été modifié par une personne non habilitée ou par le montage de pièces non d'origine

Le dommage ou le défaut sont le résultat de la non-observation du Code de la route

Le dommage est le résultat d'une utilisation impropre ou négligente

Usure naturelle

Le camping-car a été réparé dans un atelier non-agréé par la société GP SAS ou sans son accord écrit préalable

Le camping-car a été transformé ou équipé d'accessoires non posés par le constructeur et qui sont susceptibles d'en affecter les caractéristiques substantielles

1.5.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX

La discrétion est la première qualité du camping-cariste accompli qui doit s'attacher à ne laisser aucune trace de son passage. Savoir-vivre, respect de l'autre et protection de l'environnement sont des valeurs universelles qui s'appliquent particulièrement aux camping-caristes. L'utilisation des camping-cars comme habitation impose de respecter des règles vis-à-vis de la population des endroits fréquentés.

1.5.2 STATIONNEMENT

Dans les centres villes ou en milieu urbain, il est opportun de choisir des lieux de stationnement :

à faible densité de population

ne gênant pas la visibilité et la pratique du commerce

pour lesquels le gabarit du camping-car ne pourra pas constituer une gêne à la circulation

De même, l'utilisation des camping-cars comme habitation doit s'effectuer dans ces lieux :

sans débordement sur l'espace à l'extérieur du véhicule

sans nuisance pour les riverains

sans monopolisation de l'espace public

10 • Bienvenue

en surveillant les animaux domestiques de manière à éviter les ennuis et les souillures.

1.5.3 DÉCHETS

L'évacuation des eaux usées doit être réalisée :

dans des endroits appropriés et en aucun cas près des habitations, des cours d'eau ou des cultures.

La vidange d'eau « noires » (WC) est strictement interdite dans le réseau des eaux pluviales.

Pendant les trajets, toutes les vannes d'évacuation des eaux doivent être fermées. Même l'évacuation des eaux propres, pour ne pas paraître suspecte, doit être effectuée avec discrétion. On aura toujours intérêt à se familiariser avec les moyens dont disposent les localités pour permettre les évacuations dans de bonnes conditions. L'élimination des ordures ménagères doit être faite en utilisant des sacs à disposer dans des endroits prévus à cet effet.



Préservons l'environnement

Les eaux usées doivent être évacuées dans des endroits appropriés et en aucun cas près des habitations, des cours d'eau ou des cultures.

C'est en respectant l'ensemble de ces principes de bon sens que chacun pourra profiter pleinement des multiples plaisirs que procurent la passion du camping-car.

1.5.4 ORGANISMES DE RÉFÉRENCE

Vous pouvez vous procurer le « Guide du savoir-vivre – Camping-car citoyen » au Comité de Liaison du Camping-car sur internet.

Vous pouvez aussi vous rapprocher du Syndicat des Véhicules de Loisirs.

Le CLC engage chaque utilisateur à suivre la charte éditée par cet organisme.



Information complémentaire

Le CLC est constitué de trois organismes : Le syndicat des constructeurs de camping-cars (SICVERL), le syndicat des distributeurs de camping-cars (DICA) et la Fédération des clubs d'utilisateurs de camping-cars (FACCC)



CHAPITRE 2. DÉCOUVREZ VOTRE CAMPING-CAR

2.1.1 LE CHÂSSIS

Le manuel d'utilisation et le carnet d'entretien du châssis édités par le constructeur automobile doivent vous être fournis à la livraison par votre concessionnaire. Nous vous conseillons d'en prendre connaissance et de suivre les instructions quant à l'entretien du châssis.



Attention, risque de dommage corporel

Le réglage du parallélisme est effectué en usine par le constructeur du châssis. Il doit impérativement être contrôlé à 1 500 km. Un nouveau contrôle est fortement conseillé à 20 000 km. Ces interventions sont à la charge de l'utilisateur.

La frappe à froid du châssis se situe sur le passage de roue avant droit. Elle est visible par une fenêtre située dans le coffre gaz.



*Frappe à froid
via fenêtre dans coffre
à gaz avant droit.*

12 • Découvrez votre camping-car

2.2.1 TRAPPES, OUVERTURES ET VANNES

Votre camping-car dispose de plusieurs types d'ouvertures sur l'extérieur (voir schéma de principe en première page) :

Des ouvrants

porte(s) d'accès à la cabine
porte d'entrée de la cellule habitable
fenêtre(s) latérale(s)
lanterneaux (translucides)
portillons d'accès aux soutes de rangement
portillon d'accès à la cassette WC pour sa vidange
portillon d'accès à la batterie et aux éléments électriques
portillon d'accès au chauffage et au remplissage d'eau propre

Des trappes

carburant (extérieur)
à chaussure (intérieur)
d'accessibilité aux bouchons des réservoirs d'eau propre et d'eau usée (intérieur)

Des dispositifs d'aération

Grilles et/ou cheminées d'évacuation de l'air vicié (pour appareils de cuisson, réfrigérateur, chauffage, etc. selon modèle)
Dispositifs intégrés dans les lanterneaux

Des vannes d'évacuation

Vidange du réservoir d'eau propre
Vidange du réservoir d'eau usée
Vidange du chauffe-eau

2.2.2 COFFRES ET SOUTES

Plusieurs coffres à bagages sont répartis à l'intérieur et à l'extérieur de votre camping-car.

2.2.3 AMÉNAGEMENT INTÉRIEUR

Votre camping-car est constitué de quatre zones d'équipements pour votre confort et votre sécurité. Les aménagements diffèrent selon les modèles et les options livrés.

conduite : siège équipés de ceintures de sécurité
repas : table, sièges, évier, appareils de cuisson, réfrigérateur
chambre : penderie, rangements, porte coulissante

toilette : lavabo, douche, WC
séjour : rangements, vitrine, pied de table bar (option)

2.3.1 EAU

Schéma d'alimentation eau propre

Eaux propres



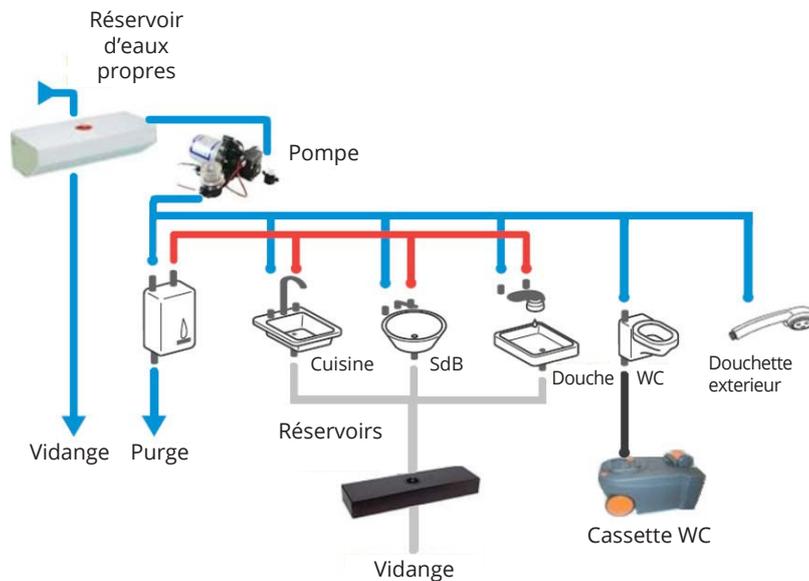
Le remplissage se fait dans le compartiment technique chauffage par l'intermédiaire d'une canule à visser.

Eaux usées



La vidange s'effectue au moyen d'une vanne d'évacuation située derrière la jupe de bas de caisse côté chauffeur.

Les réservoirs d'eaux propres et eaux usées sont accessibles par la trappe située dans le double plancher de la chambre (sauf pour le 6.8 LF où la trappe d'accès est dans la cuisine)



14 • Découvrez votre camping-car

2.3.2 ÉLECTRICITÉ

Schéma de principe d'alimentation électrique 12 V et 230 V.

L'alimentation électrique se compose d'une partie 230 V courant alternatif 50 Hz et d'une partie 12 V courant continu.

Alimentation 230 V

Le branchement du camping-car sur une alimentation secteur 230 V permet :

le rechargement de la batterie cellule

l'utilisation des prises secteur situées dans la cuisine, dans la chambre, dans la soute et dans la salle de bain.

le fonctionnement du réfrigérateur en 230 V

le fonctionnement du chauffage si votre véhicule est équipé d'un chauffage pouvant fonctionner en 230 V.

Le raccordement de votre camping-car au secteur 230 V avec un câble/rallonge branché sur la prise bleue située dans le compartiment électrique ou avec le câble de l'enrouleur (option) complètement déroulé :



Attention, risque de dommage corporel

Ne jamais permettre ou réaliser de modifications des installations et appareils électriques, sauf par des installateurs agréés. Un dévidoir de câble doit être entièrement déroulé afin d'éviter une surchauffe du câble d'alimentation en courant.

Entretien de votre tableau électrique 230 V

Votre tableau électrique 230 V comporte au moins un dispositif différentiel de sécurité des personnes. Ce dispositif n'est actif que lorsque le véhicule est branché sur une prise 230 V extérieure ou que le convertisseur (en option) est en marche. Vous devez le vérifier une fois par an en appuyant sur le ou les bouton(s) test(s) lorsque le véhicule est branché sur une prise 230 V extérieure. L'appui sur le bouton test provoque la coupure de toute l'alimentation. Dans le cas où le déclenchement de l'interrupteur différentiel ne se fait pas, contactez votre concessionnaire pour le remplacer.

Alimentation 12 V

L'alimentation 12 V du camping-car provient de deux batteries : la batterie 'moteur' et la batterie 'cellule'. La batterie moteur alimente tous les équipements électriques de la partie automobile.

La batterie cellule alimente les appareils électriques de la partie habitacle. Elle est placée dans le coffre technique électrique accessible depuis l'extérieur. Cette batterie est de type « semi-stationnaire ». En aucun cas elle ne peut être remplacée par une batterie de démarrage. Pour tout remplacement de la batterie cellule, il est impératif de consulter votre concessionnaire. Les deux batteries sont séparées par un coupe circuit électronique qui assure la charge soit par l'alternateur (moteur démarré) ou par le module chargeur (camping-car raccordé au 230 V ext).

Le chargeur du bloc électrique apporte une charge d'appoint à la batterie moteur afin de compenser les faibles consommations dues au fonctionnement d'un autoradio par exemple. En aucun cas cette opération ne peut recharger complètement une batterie vidée.

Panneau solaire

Un panneau solaire peut être branché (option). Le régulateur du panneau solaire (option) est de type MPPT il est situé dans la trappe sous le frigo. Voir la notice du constructeur pour son fonctionnement. Le câble en attente est disponible dans la penderie côté passager ou dans le meuble arrière de la chambre. Pour le bon fonctionnement de votre panneau solaire, le raccordement au système électrique 12 V doit se faire au travers d'un régulateur solaire par votre concessionnaire.



Information complémentaire

Les panneaux solaires fournissent une charge d'appoint souvent insuffisante en cas d'utilisation nocturne et simultanée de plusieurs appareils électriques...

Groupe électrogène à l'extérieur du véhicule 230 V (option)

Pour l'utilisation d'un groupe électrogène voir l'installation avec votre concessionnaire et respecter l'ordre des étapes :

Démarrer en premier le groupe électrogène

Brancher le câble 230 V sur le camping-car



Attention, risque de dommage matériel

Un groupe électrogène raccordé sur le réseau 230 V du camping-car doit être parfaitement régulé (risque de détérioration du chargeur interne).

16 • Découvrez votre camping-car

Convertisseur (option)

Votre camping-car peut être équipé d'un convertisseur en option. Les convertisseurs que l'équipe de Le Voyageur a choisi, sont de type bypass. C'est-à-dire qu'il détecte automatiquement la présence d'un raccordement au secteur 230 V ext pour distribuer le 230 V sur les prises du camping-car. Le démarrage du convertisseur se fait sur la centrale de commande. Le temps d'utilisation est limité dans le temps pour préserver votre batterie. De même, en dessous d'un certain seuil de tension batterie, la centrale de commande désactivera automatiquement la commande du convertisseur (voir la notice de la centrale de commande).

Délestage

Le délestage (coupure de toutes les bandes LED) du camping-car intervient lorsque le seuil de batterie tension basse est atteint. De plus un message apparait sur la centrale de commande. Ce seuil est réglable (voir le guide utilisateur de votre centrale de commande).

Fusibles

Voir notice du fabricant



Information complémentaire

Le courant consommé ne doit pas dépasser 90 % de la valeur nominale du fusible correspondant du bloc électrique.

Centrale de commande

La centrale de commande permet de commander les fonctions électriques de la partie habitacle de votre camping-car et d'afficher des informations relatives aux niveaux des batteries moteur et cellule, des réservoirs d'eau propre et d'eau usée. Elle est placée au-dessus de la porte d'entrée de la cellule.



Pour un fonctionnement plus détaillé de la centrale de commande, voir la notice du fabricant.

Réerves techniques

L'installation électrique du camping-car doit être conforme aux normes en vigueur. Les manipulations sur l'installation électrique peuvent porter atteinte à la sécurité des personnes et du véhicule et sont donc interdites. Il est formellement interdit de procéder à des modifications au niveau de la centrale de commande. Seul un professionnel agréé ayant suivi les formations Le Voyageur est habilité à intervenir.

Tension de service

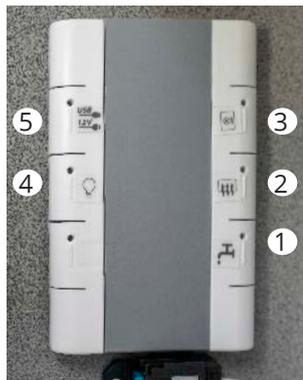
La tension nominale est de 12 V. L'alimentation par bloc électrique autorise des tensions variant de 11,2 à 14,5 V.

Marche pied

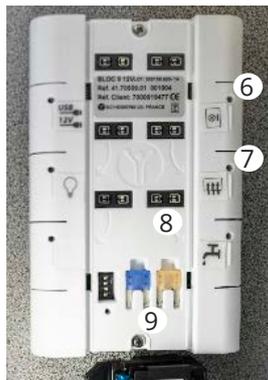
Démarrage du marche-pied : appuyer sur le bouton du marche pied à l'entrée de la cabine pour activer la mise en route électrique, puis attendre 5 secondes afin qu'il se déploie.

Bloc de secours bypass

Bloc ByPass vue avant avec façade



Bloc ByPass vue sans façade



Votre véhicule est équipé d'un bloc de secours appelé « ByPass » qui permet à tout moment d'alimenter en cas de défaillance électrique les fonctions suivantes :

- 1 • Pompe à eau (Fusible 15 A)
- 2 • Chauffage (Fusible 20 A)
- 3 • Electronique frigo absorption ou alim 12 V frigo compression (Fus. 5 A)
- 4 • Blocs éclairages (Fusibles 20 A)
- 5 • Prises 12 V / USB (Fusible 15 A)
- 6 • LED de contrôle
- 7 • Touche de commande
- 8 • Support fusible ByPass
- 9 • Fusible ByPass

Dans le cas d'un dysfonctionnement du panneau de commande, vous pouvez appuyer sur l'un des boutons du ByPass pour activer la fonction. Si cela ne fonctionne toujours pas, ouvrez la partie du milieu du ByPass pour accéder à l'emplacement des fusibles.

Pour activer la fonction souhaitée, prendre un fusible (correspondant au bon ampérage) et le mettre à l'emplacement correspondant à la fonction. Plusieurs fonctions peuvent être alimentées en même temps.

18 • Découvrez votre camping-car

2.3.3 GAZ

Schéma d'alimentation



Attention, risque de dommage corporel

Seul un installateur agréé est autorisé à intervenir sur les appareils fonctionnant au gaz.

De plus, il est primordial de ne pas obturer les ventilations

Installation

Votre camping-car est équipé d'un coffre qui peut contenir deux bouteilles raccordées au réseau. Les bouteilles de gaz sont à placer dans le coffre extérieur prévu à cet effet. L'installation fonctionne au propane exclusivement, dans tous les pays. La pression d'utilisation est de 30 mbar.

Pour tout branchement d'élément supplémentaire sur votre installation, consulter votre concessionnaire (cf. notice livrée avec votre camping-car).

ne pas modifier le type de détendeur

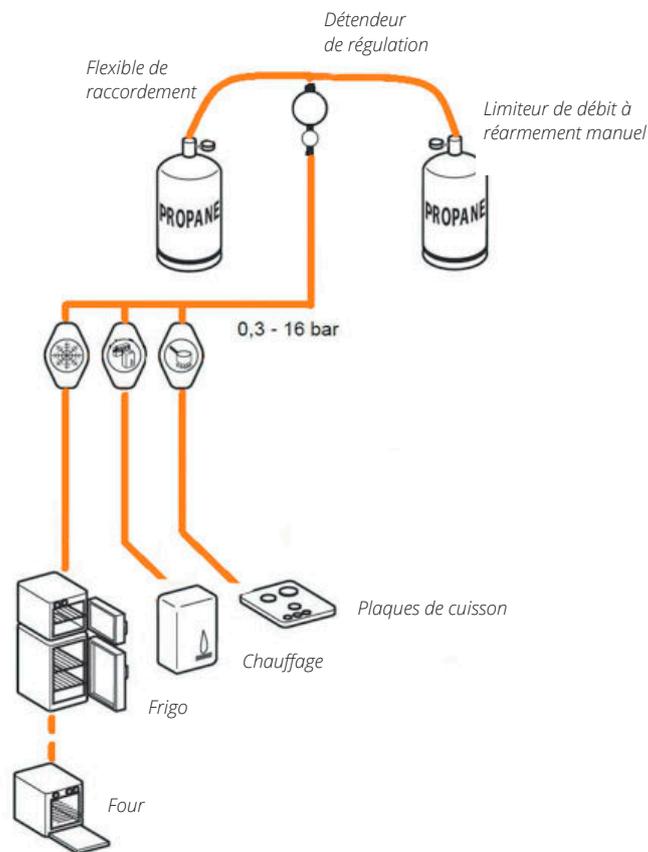
ne pas utiliser les appareils sous une pression de service différente
changer les tuyaux d'alimentation souples (lyres) avant la date indiquée
dessus par un modèle homologué, identique à celui d'origine.

Les bouteilles doivent être fermement attachées avec les sangles prévues dans le coffre.



Information complémentaire

Contrôler et resserrer toutes les lyres avant la 1^{re} utilisation et au moins une fois par an



Système gaz permettant le chauffage en roulant.

Le détendeur dispose d'un détecteur de choc intégré. En cas d'accident, avec une forte décélération, un système de protection mécanique coupe les arrivées de gaz. Il répond à la réglementation européenne et vous autorise à utiliser le chauffage au gaz en roulant. Aucun autre appareil que le chauffage n'est conçu pour être utilisé en roulant.



Usage en période froide

Le fonctionnement d'une bouteille de gaz « Twiny » peut être perturbé par temps froid lors d'une consommation de gaz importante (chauffage). Utiliser de préférence une bouteille de 13 kg, et la « Twiny » en réserve.

2.3.4 AÉRATION, CHAUFFAGE

La présence d'aérations permanentes, hautes et basses, est indispensable pour assurer un renouvellement de l'air en permanence.

L'aération basse est généralement réalisée par une découpe au pied des meubles ou dans le plancher

L'aération basse principale se situe dans le compartiment électrique

L'aération haute est assurée par les fenêtres de toit qui disposent d'une aération permanente conformément aux préconisations du fournisseur.

Ces dispositifs favorisent une convection naturelle de l'air, y compris à l'intérieur des banquettes.



Attention, risque de dommage corporel

Les dispositifs d'aération ne doivent en aucun cas être occultés, même en hiver. Attention à les maintenir propres et sans poussière.



20 • Découvrez votre camping-car

Ne jamais laisser d'enfants dans votre camping-car sans surveillance. Ce principe de précaution est fondamental dans un camping-car. Compte tenu de la présence d'équipements électriques moyenne et basse tension et d'équipements fonctionnant au gaz. L'utilisation des lève-vitres électriques peut être dangereuse. S'assurer que, pendant le mouvement des vitres, les passagers ne sont pas exposés au risque de pincement.



Attention, risque de dommage corporel

Attention au risque de pincement lors de l'utilisation des lève-vitres électriques.

2.4.1 INCENDIE

Prévoir un extincteur à poudre sèche d'une capacité d'au moins 1 kg homologué et se familiariser avec sa notice d'utilisation.

Prévoir une couverture anti-feu près de la cuisine.

Consulter les dispositions locales de prévention des incendies. Ne pas conserver de bombes aérosol dans le camping-car ; il y a danger d'explosion à des températures supérieures à 50 °C, température souvent atteinte en été.



Attention, risque de dommage corporel

Ne jamais utiliser d'appareils de cuisson ou de chauffage autres que ceux équipant le camping-car. Si vous devez brancher un appareil de cuisson ou un radiateur électrique, il doit être de type à radiation directe, pour éviter les risques d'incendie et d'asphyxie.

Vous trouverez les schémas de ou des issue(s) de secours de votre camping-car Le Voyageur au paragraphe « 3.4.4 Issues de secours », page 22

2.4.2 GAZ

Fuite de gaz

En cas d'odeur de gaz, n'allumez ni lumière, ni lampe de poche, ni briquet, ni allumette, n'actionner aucun élément électrique (ex. interrupteur), Jusqu'à ce qu'il n'y ait plus aucune odeur de gaz. Vous devez immédiatement :

1. Fermer les bouteilles de gaz
2. Aérer en ouvrant toutes les ouvertures



2.4.3 ÉLECTRICITÉ

Toute modification ou opération du circuit électrique effectuée de façon non conforme et sans tenir compte des caractéristiques techniques du circuit peut provoquer des anomalies de fonctionnement et engendrer des risques d'incendie.

Le liquide contenu dans la batterie cellule, comme dans la batterie principale, est toxique et corrosif. Evitez tout contact avec la peau ou les yeux. Veillez à ne pas approcher de la batterie, une flamme, une source possible d'étincelles ou une bombe aérosol : danger d'explosion et d'incendie. La batterie est un accessoire dangereux et des manœuvres incorrectes peuvent provoquer des décharges électriques de très grande intensité.



Attention, risque de dommage corporel

Ne pas provoquer d'étincelles : danger d'explosion et d'incendie.

Lorsqu'il y a intervention sur la batterie ou à proximité, toujours se protéger les yeux avec des lunettes spéciales

22 • Découvrez votre camping-car

2.4.4 ISSUES DE SECOURS

Les schémas ci-dessous vous indiquent les issues de secours prévues dans votre camping-car suivant la réglementation en vigueur.



LV 6.8 LF



LV 7.2 CF



LV 7.2 GJF



LV 7.5 CF



LV 7.5 GJF



LV 7.8 JF



LV 7.8 CF



LV 7.8 GJF



LV 7.8 JFL



LV 7.8 CL



LV 7.8 LU



LV 8.5 CL



LV 8.5 CF



LV 8.5 GJF



LV 8.5 GJL



I 8.0 CF



I 8.0 GJF



I 8.5 CF



I 8.5 GJF

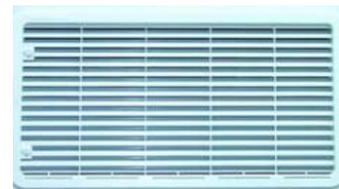
CHAPITRE 3. PRÉPARATION DU VOYAGE

3.1.1 EAU PROPRE

La remise en service après une longue période d'hivernage conduit à une arrivée saccadée de l'eau. Il convient donc de remplir le réservoir d'eau propre puis de purger le circuit en laissant le robinet ouvert. La pression devient constante lorsque l'air s'est complètement échappé des tuyauteries. La mise en route de la pompe se fait sur le tableau de commande (voir notice utilisateur).

3.1.2 RÉFRIGÉRATEUR

En cas de fonctionnement au gaz, retirer impérativement les caches extérieurs des aérateurs haut et bas. Les caches ne doivent être utilisés qu'en cas de grand froid afin de protéger l'habitacle. Ils doivent également être utilisés lors des déplacements lorsque la température extérieure est inférieure à 10 °C (le réfrigérateur doit alors obligatoirement fonctionner sur la tension 12 V).



Aérateur de réfrigérateur sans son cache

3.2.1 CARBURANT

Le réservoir de carburant est accessible par une trappe fermant à clef et repérée par un pictogramme sur la carrosserie.



Attention, risque de dommage corporel

Il est formellement interdit d'utiliser les appareils à gaz pendant le remplissage de carburant, y compris le chauffage pour lequel l'utilisation en route est néanmoins possible.

Consulter le manuel d'utilisation du constructeur du châssis pour les spécificités techniques. Avant de faire le plein de carburant s'assurer que les appareils à gaz soient éteints et fermer les robinets des bouteilles de gaz.

3.2.2 L'AD BLUE

Le réservoir d'AdBlue se situe côté conducteur avec l'extincteur et le marteau. Un témoin s'allume pour vous alerter lorsqu'il est nécessaire de remplir le réservoir. Lors du remplissage, veillez à bien protéger les zones avoisinantes en raison du caractère corrosif du produit. L'AdBlue se trouvera chez votre concessionnaire, dans les centres-auto et peut se trouver dans certains rayons auto de supermarché.

3.2.3 PRESSION DES PNEUS

Pour rouler en toute sécurité, il est important de vérifier la pression des pneus régulièrement et avant tout long trajet. Contrôler la pression à froid. Si vous devez effectuer un contrôle de pression lorsque les pneus sont chauds prévoyez une pression supplémentaire de 0,3 bars. Vous devez adapter la pression des pneus à la charge du véhicule. Si vous roulez avec des pneus sous-gonflés, vous diminuez leur durée de vie et vous risquez de provoquer une surchauffe qui risquerait de sérieusement les endommager, voire de les faire éclater.

Pression de gonflage à froid préconisée sur châssis FIAT :

Pneumatiques (avec valve métallique type Michelin Camping)	Pression avant	Pression arrière
Simple essieu roues 15 pouces	5,0 bars	5,5 bars
Simple essieu roues 16 pouces	5,5 bars	5,5 bars
Double essieu roues 16 pouces	5,5 bars	3,8 bars

Kit de réparation

Le kit de réparation est composé d'un compresseur 12 V à brancher sur la prise allume cigare et d'une bombe de produit anti-crevaison. Pour l'utilisation de ce kit merci de consulter la notice du fabricant châssis.



Kit de réparation rapide



26 • Préparer votre voyage

Remplacement d'une roue

Si vous devez remplacer une roue et avant toute manipulation :

Veillez à ce que le sol soit plat et stable (si le sol n'est pas stable nous vous conseillons de placer des supports solides sous le cric).

Serrez le frein à main.

Placez des plots ou stabilisateurs afin d'immobiliser votre véhicule.

Débloquez légèrement la roue avant de lever le véhicule (positionnez le cric aux endroits prévus à cet effet afin de ne pas abimer votre véhicule).

Conseil : afin de faciliter l'intervention, vous pouvez utiliser une clef en croix munie d'un tube rallonge pour augmenter la force de déblocage. N'oubliez pas de vérifier le serrage de la roue environ 100 Km après le remplacement, pensez également à faire réparer votre pneu endommagé au plus vite.

3.2.4 EAU PROPRE



Information complémentaire

Vous pouvez vous approvisionner en eau dans les stations-services lorsque vous faites le plein de carburant. Par ailleurs de plus en plus de bornes de service sont installées à l'initiative des communes (pour le plein d'eau et la vidange des eaux usées). Le remplissage se fait en ouvrant le portillon du local technique chauffage du côté gauche de votre camping-car.

Il existe deux possibilités pour remplir le réservoir d'eau propre :

Par le tuyau de remplissage sur lequel il faut visser l'entonnoir

Par le dérouleur situé dans le local technique (en option)



La trappe des eaux usées se situe dans la chambre.

L'accès au réservoir d'eau propre est situé quant à lui dans la soute. Son remplissage s'effectue coté conducteur

3.2.5 GAZ

Installation des bouteilles :



Attention, risque de dommage corporel

Restes de gaz défense de fumer, pas de flammes nues. Il est très important de ne pas obturer la ventilation !

Positionnez les bouteilles et assurez-vous qu'elles soient correctement sanglées, vissez les deux lyres (assurez-vous que les lyres possèdent un joint caoutchouc en bon état). Suivant les pays les raccords des bouteilles de gaz sont différents, avant de changer de bouteille de gaz dans un pays étranger, assurez-vous que la bouteille soit bien compatible avec vos lyres.



Mise en service des bouteilles :

Veuillez vous reporter à la notice TRUMA Duo Control CS

Le chargeur de batteries embarqué

Le chargeur de batteries embarqué est équipé de la technologie de charge embarquée « courant continu/courant continu » de nouvelle génération, ainsi que de fonctionnalités supplémentaires qui en font le chargeur de batteries à double alimentation le plus perfectionné du marché. Doté d'un régulateur solaire MPPT (Maximum Power Point Tracking — recherche du point de puissance maximum), le chargeur booster charge simultanément à partir de l'alimentation solaire et de l'alternateur. Grâce à la fonctionnalité « Priorité à l'énergie » intégrée, il sélectionne en priorité l'alimentation solaire, il y a donc moins de charge sur l'alternateur. Adapté aux installations 12 V ou 24 V, ce chargeur est compatible avec les alternateurs standards ou variables / intelligents. Il est donc adapté aux batteries AGM, Gel, plomb acide standard, et LiFePO4.

Utilisation de la batterie		Batterie cellule 95 Ah AGM Sans entretien - Base PL - Fiat / IVECO	Batterie cellule 200 Ah Gel Option FIAT / IVECO	Batterie Lithium/Fer/ Phosphate 210 Ah Option FIAT / IVECO
USAGE	Sans convertisseur			
	Avec convertisseur 700 W			
	Avec convertisseur 1800 W	Non conseillé		
	Avec convertisseur chargeur 1600 W (Charge complémentaire batterie 45 A, équivalent à 1800 W par courte durée)	Non conseillé		
CHARGE / DECHARGE	Charge	1 fois / mois minimum charge plus rapide que la batterie acide	1 fois / mois minimum	1 fois / mois minimum (si batterie chargée à 100 %)
	Temps de charge en roulant	8 ^h pour une charge à 50 %	14 ^h pour une charge à 50 %	3 ^h pour une charge complète
	Temps de charge sur secteur 230 V	8 ^h (avec convertisseur 700 W) pour une charge à 50 %	14 ^h (avec convertisseur 1800 W) 8 ^h (avec convertisseur/chargeur 1600 W) pour une charge à 50 %	8 ^h (avec convertisseur 1800 W) 3 ^h (avec convertisseur/chargeur 1600 W) pour une charge complète
	Décharge	600 cycles à 50 % de décharge (avec nécessité de recharge à 100 % entre 2 cycles)	650 cycles à 50 % (avec nécessité de recharge à 100 % entre 2 cycles) décharge possible occasionnellement à 100 %	5000 cycles en utilisation normale (avec charge / décharge de 160 A)
	Autodécharge	Très faible : <3 % par mois à 20 °C	Très faible : <3 % par mois à 20 °C	Taux d'autodécharge <1 % par mois



éclairage



prises 12 V



sèche-cheveux



rasoir électrique



brosse à dent électrique



cafetière



cafetière occasionnelle



réfrigérateur



climatisation



micro ondes



charge batterie 45 A sur secteur 230 V

30 • Préparer votre voyage

Vous devez obligatoirement posséder des gilets réfléchissants ainsi qu'un triangle de pré-signalisation ainsi qu'une boîte d'ampoules de rechanges adaptées à votre camping-car (attention, la législation diffère selon le pays ; se renseigner au cas par cas). Se munir d'équipements minimum tel que carte routière, boîte à pharmacie, outillage, ampoules et fusibles de rechange, tuyau de remplissage du réservoir d'eau, rallonge 230 V.



Usage en période froide

Prévoir les outils contre la neige (pelle, balai...) pour nettoyer le marchepied, le toit, les fenêtres, et dégager les abords du véhicule

3.2.7 AMPOULES

Feux avant Emplacement	Type	Désignation	Aperçu
Feux de croisement	H7	12 V / 55 W	
Feux de route	H7	12 V / 55 W	
Feux de direction avant	PY21W	12 V / 21 W	
Feux anti-brouillard	H15	12 V / 35 W	

Feux arrière, feux de gabarit, feux diurnes et feux de position.

Les feux arrière sont composés de LED (diode électroluminescente) et il n'y a donc pas d'ampoule à remplacer.

Dans le cas d'un dysfonctionnement d'éclairage, veuillez contacter votre concessionnaire pour le remplacement.

3.3.1 PRESCRIPTIONS TECHNIQUES

La plaque d'identification (située dans le compartiment moteur) indique :

- la masse maxi admissible du véhicule
- la masse maxi de l'ensemble
- la masse maxi admissible sur chacun des essieux (1, 2 ou 3)

e13x2007/46x0223	
ETAPE 3	
7FA2500000218415	
	3500 kg
	5500 kg
1-	1850 kg
2-	2000 kg
3-	kg

Votre camping-car a été conçu et homologué en fonction de prescriptions techniques précises qu'il convient de respecter, dont :

- la masse maximale admissible (véhicule neuf)
- la masse maximale tractable (pour la remorque)
- la masse maximale de l'ensemble (véhicule + remorque)
- les masses maximales admissibles sur chacun des essieux
- la masse en ordre de marche (voir « Nota », page 33)

Ces données figurent sur votre certificat de conformité. Certaines d'entre elles figurent aussi sur la carte grise :

Case F1 : masse maxi admissible

Case F3 : masse maxi de l'ensemble

Case G : masse en ordre de marche.

Masse en ordre de marche : masse du véhicule avec le réservoir de carburant rempli à 90 %, 20 litres d'eau propre et une bouteille de gaz remplie à 90% y compris la masse du conducteur (75 kg) et pourvu de l'équipement standard conformément aux spécifications du constructeur

Masse réelle : masse en ordre de marche + la masse totale des options montées sous la responsabilité du constructeur dont un véhicule individuel est pourvu

Masse totale des options : masse de tous les éléments non inclus dans l'équipement standard qui sont montés sur un véhicule

Nombre de places route : nombre de places assises dans le véhicule et autorisées en roulant. Elles sont équipées de ceintures de sécurité et compatibles avec la charge utile disponible, calculée sur la base de la masse réelle.

32 • Préparer votre voyage

3.3.2 CALCUL DES MASSES

Calculer votre chargement en tenant compte des passagers, des bagages et des pleins de carburant, d'eau propre, et de gaz. Il doit être réparti au mieux dans les différentes zones de rangements de votre véhicule.



Attention, la pose d'équipements optionnels lourds (réservoir d'eau supplémentaire, climatiseur 230 V + groupe électrogène, batterie supplémentaire, porte-moto, etc.) est susceptible d'affecter votre chargement. Le non-respect de ces prescriptions peut détériorer les conditions de sécurité de votre camping-car, et notamment sa tenue de route. Le non-respect de la masse maximale admissible est sanctionné par une amende et est non couvert par votre assurance en cas d'accident. Une diminution du nombre de place carte grise pourra être fait afin de se conformer à la législation.

3.3.3 STOCKAGE DES BAGAGES

Afin d'éviter un surcroît de bagages, établir des listes pour la vaisselle, vos vêtements et vos objets personnels. Nous vous conseillons de leur affecter une place précise, bien calés dans les nombreux rangements prévus à cet effet, afin de les retrouver facilement. Utiliser au mieux les rangements comme les meubles et coffres extérieurs.

Répartition des charges



Pour préserver la tenue de route de votre camping-car, le centre de gravité du chargement doit être le plus bas possible. Cela permet de réduire les effets parasites de suspension tels que le roulis, tangage, ... Les charges lourdes doivent être arrimées ou calées afin d'éviter tout mouvement intempestif. Elles seront placées si possible près du plancher de votre camping-car et réparties au mieux pour ne pas dépasser les masses maximales autorisées. Les placards sous pavillon (option) et les coffres situés après l'essieu arrière seront donc réservés à des objets relativement légers.



Attention, risque de dommage corporel

Le non-respect de ces prescriptions peut entraîner des situations de danger en cas de freinage brusque ou de choc.

3.3.4 REMORQUE

La masse de votre remorque doit rester inférieure ou égale à :

la masse tractable de votre camping-car (voir « 4.3.1 Prescriptions techniques », page 31)

la masse maximale autorisée pour votre attelage.



Cette dernière est calculée à partir de la valeur D (en kN) indiquée sur l'attelage, à l'aide de la formule suivante :

Dans laquelle T = masse maximale admissible de votre camping-car (en tonnes) Exemple, si T = 3,5 t et D = 12,5 kN, alors MR = 2 t.



Attention, risque pour votre sécurité

Soyez très attentif à ne jamais dépasser la masse maximale admissible de votre véhicule.

Nota

Les places carte grise et les masses en ordre de marche sont calculées au plus juste selon la réglementation européenne. Elles ne tiennent compte que des implantations de base et des équipements de série avec une tolérance de $\pm 5\%$. Les masses en ordre de marche incluent les réservoirs d'eau propre à 15 % et de gazole plein à 90 % plus une bouteille de gaz remplie à 90 % et le poids du chauffeur fixé forfaitairement à 75 kg.

Contactez votre concessionnaire en cas de pose d'accessoires qui peuvent modifier ces données.

Ce pourcentage de 5 % a été retenu par la réglementation européenne pour prendre en compte la possible variation du poids du camping-car, liée aux aléas de fabrication tant du véhicule de base que de la cellule : tôle extérieure dont l'épaisseur moyenne peut varier, taux d'humidité de composants poreux, etc. Pour couvrir ces aléas de fabrication, Le Voyageur s'engage à livrer un camping-car dont le poids à vide réel se situe à l'intérieur de la tolérance de 5 % par rapport à la masse en ordre de marche indiquée et retenue lors des formalités d'homologation.

Contactez votre concessionnaire pour toutes informations complémentaires.

CHAPITRE 4. DÉPLACEMENT

Avant de prendre la route, vérifier systématiquement le bon fonctionnement des dispositifs de signalisation (clignotants, feux de route, de croisement, de détresse, avertisseur sonore...). Votre camping-car est toujours prêt à partir. Il n'y a donc pas de configuration route spécifique. Toutefois, quelques précautions s'imposent pour prévenir tout incident.

- Vérifier que tous les robinets et vannes soient fermés
- Verrouiller la porte du réfrigérateur.
- Fermer les portes de la penderie et du cabinet de toilette
- Fermer les fenêtres latérales
- Fermer le toit ouvrant et les lanterneaux
- Verrouiller les placards
- Fermer et verrouiller les tiroirs. Sur la gamme signature, la fermeture des tiroirs s'effectue manuellement grâce au système push-lock (*)
- Ne laisser aucun objet sur les tables et le plan de cuisine
- Rentrer le marchepied (fermeture automatique) (*)
- Débrancher le câble extérieur d'alimentation 230 V

- Fermer la porte cellule
- Mettre le réfrigérateur sur position 12 V (ne fonctionne qu'à partir du moment où le moteur tourne) ou automatique voir la notice du réfrigérateur.
- Vérifier que les éléments de cuisson (plaques, four (option)) soient éteints.
- Vérifier que tous les portillons extérieurs (soute, locaux techniques) soient fermés
- Vérifier que le support orientable de la télévision soit verrouillé
- Rentrer l'antenne satellite

(*) Après démarrage du véhicule, un bip sonore vous avertira que :

Les tiroirs de la cuisine n'ont pas été verrouillés (après verrouillage le bip sonore s'arrêtera).

Le marchepied n'est pas rentré (la fermeture de celui-ci se fera automatiquement après démarrage du moteur, bip sonore le temps qu'il se rentre).



Attention, risque de dommage corporel

Votre véhicule est équipé du système gaz permettant l'utilisation du chauffage gaz en roulant. Veuillez à éteindre tous les autres appareils fonctionnant au gaz.

Vérifier le réglage des sièges, des ceintures de sécurité et des appuie-têtes
 Régler les rétroviseurs à votre champ de vision
 Vérifier que votre caméra de recul est bien réglée.

Votre Le Voyageur est beaucoup plus volumineux qu'une voiture. Avant la première utilisation, familiarisez-vous avec la conduite du véhicule, en particulier en marche-arrière. Soyez également prudent lors des descentes, des dépassements ou par vent latéral.

Sur la route, ayez toujours en tête les dimensions de votre véhicule.

1 - Hauteur

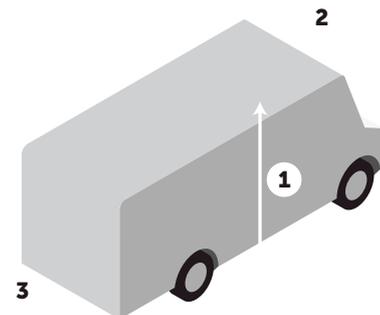
Attention aux ponts, passages souterrains, parkings, branches d'arbres, auvents de stations-services, etc.

2 - Largeur

Évitez de vous engager dans des passages difficiles d'accès, ou dans des zones impliquant des manœuvres de dégagement délicates. Procédez si besoin à une reconnaissance préalable des lieux.

3 - Porte-à-faux

Lors des manœuvres, n'hésitez pas à vous faire assister par une personne à l'extérieur du véhicule



Places autorisées en roulant

Seules les places assises en cellule signalées par l'adhésif ci-contre sont autorisées en roulant, avec la ceinture de sécurité bouclée. L'utilisation des places autorisées en roulant sont uniquement face à la route. Dans certaines configurations de salon, il faut retirer des coussins et moduler des éléments meubles



Places non autorisées en roulant

Les places assises en cellule signalées par l'adhésif ci-contre ne sont pas autorisées en roulant.

36 • Préparer votre voyage

Siège pliable face route de série côté passager



Retirer le dossier de la banquette



Retirer l'assise de la banquette grâce à la fermeture éclair et aux compas



Déplier le siège route comme ci-dessous



Rentrer la cloison amovible



Le siège est prêt à être utilisé



Siège démontable face route de série sur LV 7.2 CF et LV 7.2 GJF (coté chauffeur)



CHAPITRE 5. ARRÊTS ET STATIONNEMENT

Choisir un terrain plat contribuera à votre confort à l'intérieur du véhicule.



Attention, risque de dommage corporel

Il est interdit d'utiliser un appareil fonctionnant au gaz dans les garages, les parkings fermés et les ferries

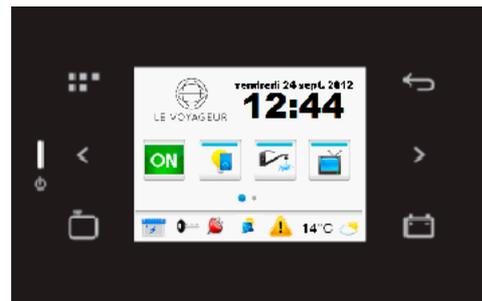
Actionner le frein à main

Sortir le marchepied si vous utilisez la cellule

Si vous devez quitter le véhicule momentanément, fermer le toit ouvrant et les lanternes

Couper l'alimentation des consommateurs en appuyant sur le bouton ON / OFF de la centrale de commande

Sur certains modèles et selon les options, pensez à désactiver la condamnation centralisée si vous sortez du véhicule par la porte cellule alors que le moteur tourne ; vous pourriez ne pas pouvoir pénétrer dans le véhicule si la porte cellule se refermait accidentellement.



Information complémentaire

Selon le modèle, la condamnation centralisée doit être désactivée si vous sortez par la porte cellule, moteur en marche.

5.3.1 MISE EN SERVICE DE L'EAU

Un interrupteur situé sur le panneau de contrôle permet la mise sous pression du service d'eau. La pompe fonctionne automatiquement à chaque ouverture de robinet de l'évier ou du lavabo (dépression). En cours d'utilisation, la pompe envoie automatiquement l'eau du réservoir dans le ballon d'eau chaude pour le remplir et chauffer l'eau.

5.3.2 MISE EN SERVICE DU GAZ

Ouvrir les robinets d'alimentation des appareils situés dans la cuisine. Lors de l'utilisation du chauffage en roulant, la vanne chauffage/chauffe-eau doit rester ouverte.



Robinets fermés



Robinets ouverts

5.3.3 ELECTRICITÉ 230 V

Le raccordement au secteur se fait au moyen d'un câble à brancher à l'intérieur du camping-car sur la prise fixe bleue P17 ou utiliser l'enrouleur (en option) situé dans le compartiment électrique. Cette prise comporte une liaison « terre » obligatoire. Brancher le cordon d'alimentation puis enclencher le disjoncteur situé à proximité du bloc électrique, afin d'alimenter la cellule. Pour éviter tout risque d'endommagement de votre chargeur, s'assurer que l'alimentation fournit une tension de 230 V \pm 10 %.



Information complémentaire

L'utilisation de cales peut s'avérer utile pour mettre à niveau le véhicule. Ne pas faire fonctionner la pompe à vide, risque de dégradation de celle-ci.



Information complémentaire

Raccorder le camping-car à une prise 230 V le plus souvent possible afin de prolonger l'autonomie et la longévité de la batterie cellule.

40 • Déplacement

Les parkings d'autoroute, les stations-services et les aires municipales offrent souvent des bornes d'accueil pour la vidange des eaux usées. N'attendez pas le dernier moment pour vidanger.

5.4.1 EAUX USÉES

Pour vidanger, actionner la poignée de la vanne de vidange située dans le compartiment chauffage, repérable sur la carrosserie par un pictogramme.



Préservons l'environnement

Les eaux usées doivent être évacuées dans des endroits appropriés et en aucun cas près des habitations, des cours d'eau ou des cultures.



Information complémentaire

Pour prévenir les mauvaises odeurs, nettoyer régulièrement les réservoirs. Consultez votre concessionnaire pour savoir quels produits utiliser.



5.4.2 WC

Pour vidanger la cassette WC, consulter la notice du constructeur.

En été, utiliser les panneaux ou stores isolants afin de prévenir l'élévation de température dans le camping-car.

Quand vous quittez le camping-car, verrouillez systématiquement les portes et trappes, et fermez toutes les fenêtres, y compris la fenêtre de toit.

CHAPITRE 6. UTILISATION DES ÉQUIPEMENTS

Avant de lire ce chapitre, il est impératif d'avoir pris connaissance des chapitres 2, 3 et 5

6.1.1 FENÊTRES

Fenêtre à projection

Ouverture de la fenêtre



1. Déverrouiller les poignées en appuyant sur le bouton situé sur les poignées.
2. Relever les poignées à la verticale
3. Projeter la fenêtre vers l'arrière
4. Régler l'ouverture des baies, soit à l'aide des molettes de serrage pour les baies équipées de compas tubulaires, soit jusqu'au cran d'arrêt souhaité pour les compas automatiques.
5. Déverrouiller la poignée en appuyant sur le bouton situé sur la poignée.

La poignée permet aussi de maintenir la fenêtre en position d'aération : ramener la poignée à l'horizontal de manière à l'enclencher à cheval sur la semelle de verrouillage.

Fermeture de la fenêtre



1. Projeter au maximum la fenêtre vers l'arrière
2. Ramener lentement la fenêtre vers l'avant
3. Abaisser les poignées à l'horizontal



Attention, risque de dommage matériel

Les fenêtres à ouverture par projection doivent impérativement être fermées lorsque le véhicule roule.

Fenêtre coulissante

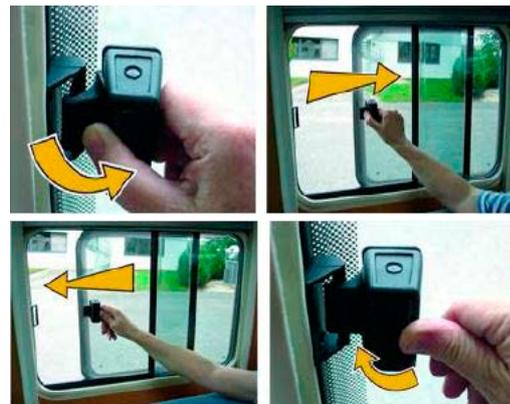
Selon le modèle, votre camping-car est équipé ou non de fenêtres coulissantes.

Ouverture de la fenêtre

1. Appuyer sur la poignée pour déverrouiller
2. Faire coulisser la fenêtre dans la position d'ouverture souhaitée

Fermeture de la fenêtre

1. Ramener la fenêtre dans la position de fermeture
2. Vérifier que la poignée est enclenchée



Store combiné moustiquaire / protection solaire

Différents types de stores équipent les véhicules, selon les modèles.

Stores plissés



1. Utiliser la rainure pour descendre la moustiquaire
2. A l'aide de l'autre rainure, relevez le rideau occultant.
3. La languette inférieure permet de lier la moustiquaire avec le rideau occultant.

Pour les désolidariser, tirer sur la languette pour libérer la partie moustiquaire et la partie rideau occultant.



6.1.2 TOIT OUVRANT (SELON MODÈLE)

Recommandations particulières

Avant d'ouvrir le toit ouvrant, enlever si nécessaire la neige, le givre ou les salissures. Vérifier que le dôme acrylique n'est pas endommagé par des branches ou des produits toxiques. Fermer complètement le toit ouvrant avant la mise en route du véhicule et vérifier le bon verrouillage. Ne jamais le manipuler en cours de route. En cas de défectuosité ou de mauvais fonctionnement, consulter un atelier spécialisé.

Ouverture

Sortir la manivelle de son logement.

Tourner la manivelle jusqu'à l'angle d'ouverture souhaité.

Arrêter dès que vous sentez une résistance (angle ouverture max. 70°)

Fermeture

Tourner la manivelle dans le sens inverse.

Verrouiller la fenêtre en faisant 2 ou 3 tours supplémentaires.

Vérifier le verrouillage en poussant la vitre avec la main

Replier la manivelle dans son logement.



Attention, risque de dommage matériel

Ne pas nettoyer le dôme avec des produits d'entretien contenant de l'alcool. Fermer les fenêtres de toit lors de pluies ou vents violents, ou lorsque le véhicule est en déplacement.



Restriction de garantie

Attention, vous risquez une restriction ou une remise en cause de la garantie si vous n'observez pas ces recommandations.

Store combiné moustiquaire/protection solaire

Un système d'encliquetage permet de combiner les deux stores pour régler la luminosité tout en bénéficiant de la protection moustiquaire



Attention, risque de dommage matériel

Par forte chaleur, ne jamais occulter la fenêtre de toit à plus des deux tiers, pour assurer une bonne ventilation et préserver les matériaux d'une chaleur excessive.



Encliqueter les deux stores à l'aide des poignées, puis faire coulisser la barre de tension pour régler la luminosité.

6.1.3 PORTILLONS

Les portillons sont équipés d'une serrure de sécurité :

Ouverture



La porte verrouillée, introduire la clef et déverrouiller la serrure. Puis tourner la poignée



La porte est déverrouillée



La porte est fermé mais pas verrouillé

Fermeture



Tourner la poignée
Introduire la clé puis pousser sur la serrure et faire un quart de tour avec la clé dans le sens inverse d'une aiguille d'une montre



Information complémentaire

La présence de zone rouge sur la serrure signale que le portillon est déverrouillé.

6.1.4 PORTILLON ÉLECTRIQUE

Le portillon se situe sur le côté conducteur du véhicule

46 • Utilisation des équipements

6.1.5 STORE BANNE

Le système de store banne est disponible en utilisation manuelle ou électrique. Pour le système manuel, la manivelle se situe dans la soute arrière du véhicule. La commande électrique est positionnée à côté de la commande centrale située à l'intérieur de votre camping-car.



6.2.1 EVIER

Vérifier le niveau d'eau propre sur le tableau de commande puis mettre la pompe en fonction. La pompe peut fonctionner par saccades si le débit est trop faible.



Attention, risque de dommage matériel

Ne jamais verser d'eau bouillante dans l'évier.

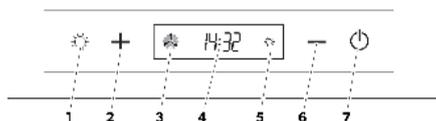
6.2.2 TURBOVENT

Il convient d'utiliser le Turbovent (fonction extraction) situé dans la cuisine pendant la cuisson afin d'éviter la formation de buée ou condensation (consulter la notice d'utilisation du Turbovent). Eteindre le turbovent avant d'inverser le sens d'extraction.

A utiliser avec la baie de la cuisine ouverte pour plus d'efficacité. Le turbovent peut être utilisé afin de rafraîchir la température de la cellule si l'air est plus frais à l'extérieur et inversement.

6.2.3 HOTTE

(uniquement sur le 7.8 LU)



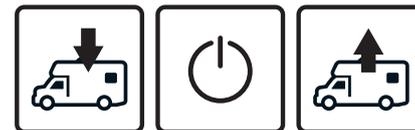
1. Allume et éteint la lumière
2. Augmente la vitesse du ventilateur et permet de régler l'heure ou la minuterie
3. Affiche la vitesse du ventilateur
4. Affiche l'heure ou la minuterie
5. S'allume quand la lumière est allumée
6. Réduit la vitesse du ventilateur et permet de régler l'heure ou la minuterie
7. Permet d'allumer ou d'éteindre la hotte aspirante

Utilisation de l'appareil



Information complémentaire

Lorsque la hotte aspirante est raccordée à l'alimentation électrique, 00:00 apparaît sur l'affichage. Au bout de trois secondes sans saisie, les réglages sont mémorisés. Dans l'intervalle de temps entre 20^h00 et 06^h00, l'affichage de l'heure s'éteint après 5 minutes, si aucune touche n'est actionnée.



48 • Utilisation des équipements

1 - Mise en marche / à l'arrêt de la hotte aspirante

Appuyez sur la touche  pour allumer ou éteindre la hotte aspirante.

2 - Réglage de l'heure

Mettez la hotte aspirante en marche.

Appuyez sur le bouton pendant trois secondes pour régler les heures.

Un signal sonore de confirmation retentit.

Tous les chiffres de l'heure clignotent.

Réglez les heures à l'aide des touches **+** ou **-**.

Appuyez sur le bouton  pendant 3 secondes pour régler les minutes.

Un signal sonore de confirmation retentit.

Tous les chiffres de l'heure clignotent.

Réglez les minutes à l'aide des touches **+** ou **-**.

Attendez trois secondes.

Les chiffres de l'heure restent allumés en permanence.

Le nouveau réglage de l'heure est enregistré.

3 - Mise en marche / à l'arrêt de la lumière

Appuyez sur la touche  pour allumer ou éteindre la lumière.

4 - Réglage de la vitesse du ventilateur

Appuyez sur la touche **+** pour augmenter la vitesse du ventilateur.

Appuyez sur la touche **-** pour diminuer la vitesse du ventilateur.

5 - Réglage de la minuterie

Mettez la hotte aspirante en marche.

Touchez simultanément les boutons  et **-** pour régler la minuterie.

Un signal sonore de confirmation retentit.

Tous les chiffres de la minuterie clignotent.

Réglez les secondes à l'aide des touches **+** ou **-**.

Appuyez sur le bouton pendant 3 secondes pour régler les minutes.

Un signal sonore de confirmation retentit.

Tous les chiffres de la minuterie clignotent.

Réglez les minutes à l'aide des touches **+** ou **-**.

Attendez trois secondes.

Les chiffres de la minuterie restent allumés en continu.

La minuterie fonctionne à rebours.

Après écoulement de la durée, un signal sonore de confirmation

retentit plusieurs fois.

Nettoyage



Attention, risque de dommage matériel

N'utilisez aucun objet coupant ou dur, ni de détergents pour le nettoyage. Cela pourrait endommager le produit.

Ne pas nettoyer les composants électroniques de la hotte aspirante avec de l'eau ou un chiffon humide.



Information complémentaire

Le filtre de la hotte aspirante doit être nettoyé régulièrement, car de la graisse s'y accumule. La fréquence de nettoyage dépend de la fréquence des cuissons et de la fréquence d'allumage de la hotte aspirante.

N'attendez pas que la puissance de la hotte aspirante soit sensiblement réduite pour nettoyer le filtre.

Le filtre peut être remplacé. Adressez-vous à la succursale du fabricant de votre pays (adresses au dos du manuel) ou à votre revendeur.

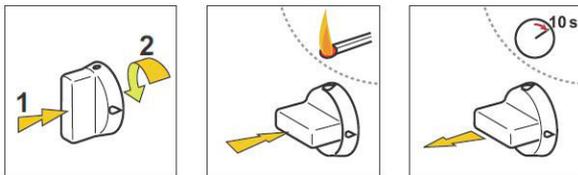
Mettez la hotte aspirante à l'arrêt.

Nettoyez de temps en temps le produit avec un chiffon humide et un détergent synthétique (p. ex. produit vaisselle).

Retirez le filtre et nettoyez le filtre à l'eau chaude et au détergent synthétique (p. ex. produit lave-vaisselle).

Laissez sécher le filtre avant de l'utiliser de nouveau.

6.2.4 APPAREILS FONCTIONNANT AU GAZ



Lire attentivement la notice des appareils fonctionnant au gaz. Ne jamais utiliser les appareils sous une pression de service différente de celle pour laquelle ils ont été prévus

Ne jamais obstruer les évacuations des gaz brûlés des différents appareils

Plaque de cuisson

La plaque de cuisson ne doit en aucun cas être utilisée à des fins de chauffage. Par ailleurs, il convient d'aérer largement durant toute période de cuisson afin d'éviter la formation de buée et de condensation. Pour cela utiliser le turbovent en fonction extraction.

Allumage :

Vérifier que le panneau de commande est sur ON

Presser le bouton en le tournant légèrement vers la gauche.

Allumer au moyen du bouton d'allumage électronique

Maintenir le bouton enfoncé pendant 5 à 10 secondes, puis relâcher.

Les appareils fonctionnant au gaz sont équipés de systèmes de sécurité : le gaz est automatiquement coupé en cas d'extinction de la flamme.

Four (option)

Pour le fonctionnement du four, voir la notice du fabricant.

Réfrigérateur

Avertissement : Le stockage des aliments doit tenir compte des conditions particulières de fonctionnement d'un réfrigérateur installé dans un véhicule. L'appareil ne peut garantir la température nécessaire à la conservation des denrées très périssables dans certaines conditions, car :

en déplacement, le frigo utilise la tension 12 V de la batterie porteur à l'arrêt, le réfrigérateur fonctionne au gaz ou au courant 230 V selon votre choix ou en automatique.

un réfrigérateur peut être situé derrière une vitre au soleil.

la température du véhicule peut varier fortement en fonction des conditions climatiques extérieures.

la température à l'intérieur d'un véhicule fermé en stationnement et exposé au soleil peut dépasser 50 °C.

on peut être amené à utiliser le réfrigérateur peu de temps après sa mise en température optimale.

Nettoyer le réfrigérateur régulièrement à l'eau savonneuse. Le rincer à l'eau javellisée.

Sont considérées comme denrées très périssables, tous produits portant une date limite de consommation associée à une température de conservation inférieure ou égale à 4 °C, en particulier : viandes, poissons, volailles, charcuteries, plats préparés.

Chauffage voir page 60

6.3.1 TABLE EN SALON

La table située dans le salon est rabattable (voir les photos ci-dessous).



En position fermée, votre table permet une bonne circulation



Ouvrir la barre de maintien avant de déplier la table



A table ! Votre table est opérationnelle !



Pour pouvoir tourner la table, déverrouillez la poignée située sous la table. Après réglage verrouillez la poignée



6.3.2 TABLETTE CABINE 7.8 LU



6.3.3 PIED BAR



6.3.4 PIED TÉLESCOPIQUE (OPTION)



Cette configuration permet l'installation d'un couchage supplémentaire

52 • Utilisation des équipements

Dans le cas de l'option télévision, celle-ci est installée sur un support orientable et verrouillable. Le support téléviseur en toute sécurité. L'alimentation de la télévision est activée par le bouton TV sur le panneau de commande. Consulter votre concessionnaire pour l'installation d'un téléviseur s'il n'a pas été installé en usine.



Si la parabole tourne sans se caler (ne toujours pas allumer la télévision) replier l'antenne comme décrit dans la 2^e étape d'extinction, rechercher la cause dans la liste ci-dessous et recommencer les étapes d'allumage :

- Le camping-car est en face du satellite : bouger le camion de 30 degrés ;
- Le camping-car est sous les arbres : gagner un emplacement dégagé ;
- Le camping-car est trop près d'un mur : s'éloigner d'un mur d'au moins 5 mètres.

Sur les véhicules Signature, abaissez le meuble vers le bas grâce à la poignée, le meuble coulisse ainsi automatiquement

Option meuble ascensionnel 7.8 LU :

Pour ouvrir le meuble :

- Vérifier que rien ne puisse gêner l'ouverture sur la tablette
- Maintenir l'interrupteur enfoncé le temps de l'ouverture.
- Relâcher l'interrupteur quand la tablette est en position haute

Pour orienter la TV :

- Déverrouiller la TV en actionnant la tirette située derrière la TV
- Orienter la TV à votre guise.



Pour fermer le meuble :

- Verrouiller la TV sur son support.
- Maintenir l'interrupteur enfoncé le temps de la fermeture.
- Relâcher l'interrupteur quand la tablette est refermée

Important : La tablette ne veut pas descendre :
Vérifier que la TV est bien verrouillée sur son support !

Pour les autoradios montés en usine, l'alimentation de l'appareil se fait sur la batterie porteur. Pour la mise en route de l'autoradio, il faut soit mettre le contact châssis via la clé soit via le panneau de commande. Pour les véhicules équipés d'un autoradio lecteur DVD montés en usine, une liaison audio/vidéo est installée en usine entre l'autoradio et le compartiment TV (possibilité d'utiliser l'autoradio comme lecteur DVD pour le téléviseur). Votre véhicule est équipé de série de la commande au volant de l'autoradio.

La caméra de recul de situe au dessus de l'auto-radio. L'activation de l'écran se fait automatiquement en marche arrière. Pour l'utiliser également en marche avant, appuyer sur le bouton en bas à gauche V1.

Mise en marche

Une pression sur la touche MARCHE / ARRET de l'écran permet de mettre l'installation sous tension. La mise en route se fera automatiquement au passage de la marche arrière. Dans les deux cas, l'écran s'allume après une temporisation.



Gamme Classic

- Témoin de réception
- Capteur de luminosité
- Marche On/Off
- Commutateur d'écran
- Défilement bas dans le menu
- Menu
- Défilement haut dans le menu
- Témoin lumineux d'alimentation
- Prise casque



Gamme Signature

54 • Utilisation des équipements

6.7.1 DOUCHE ET LAVABO

Ne jamais verser d'eau bouillante dans le lavabo ou la douche. Quand le réservoir d'eaux usées est trop rempli, l'excédent peut remonter dans le bac à douche. Afin d'éviter ce problème, vidanger régulièrement les réservoirs.

6.7.2 WC

Ne jamais verser d'eau bouillante dans les toilettes.

Utilisation des WC

Au moment d'utiliser les WC, actionner la vanne située sur le côté de la cuvette.

Après usage, actionner la chasse d'eau du réservoir, puis refermer la vanne.

Vidange de la cassette WC

Vidanger la cassette WC aussi souvent que nécessaire.

Nettoyer la cassette à l'eau courante avant de remettre du liquide sanitaire.



Attention au risque de chute tout particulièrement pour les enfants. Les couchettes en hauteur ne conviennent pas aux enfants de moins de 6 ans qui sont sans surveillance. Utiliser les couchettes pour le couchage uniquement. Pour les lits en hauteur, utiliser le filet de protection contre les chutes installé dans le véhicule.

6.8.1 LIT CENTRAL

Tête de lit relevable - manuelle : exercer une pression horizontale en pied de sommier

Tête de lit relevable - électrique (en option) : un bouton (montée / descente) situé à l'entrée de la chambre et en haut du chevet côté passager vous permet de monter ou descendre la tête de lit. Le relevage de la tête de lit vous permet un accès plus aisé autour du lit.



Attention, risque de dommage matériel

Charge maximale autorisée sur le lit : 200 kg.

6.8.2 LITS JUMEAUX

Lit rapprochable électriquement (option) : Chaque lit possède un bouton permettant le rapprochement ou l'éloignement. Ce bouton est situé à l'entrée de la chambre entre les deux penderies et sous le meuble haut de la chambre au-dessus de chaque lit.

6.8.3 LITS PAVILLONS

Avertissements sur les dangers

Le lit suspendu peut être chargé en surface de 200 kg maximum.

Ne pas utiliser le lit pour le stockage de bagages ; ne laisser que la garniture du lit.

Manœuvrer le lit uniquement lorsqu'il est hors charge et en l'absence de personnes ou d'obstacles dans la zone de manœuvre.

Le lit doit être manipulé par un adulte uniquement lorsque le véhicule est à l'arrêt et le moteur coupé.

Lors du mouvement du lit, ne pas tendre les mains vers les rideaux (risque de coincement).

Faire attention aux risques de chute lorsque les couchettes ou lits sont utilisés par des enfants, particulièrement ceux de moins de 6 ans.

Les enfants en bas âge ne doivent pas rester sans surveillance sur le lit. Proscrire et leur rendre impossible la manutention du lit.

Leur rendre inaccessible le boîtier de commande. Sécuriser la chute du lit en utilisant les filets anti-chute.



56 • Utilisation des équipements

Lit manuel ou électrique (option)

Le lit situé contre le pavillon (toit) en position jour doit être abaissé au-dessus des sièges de la cabine pour la nuit.

Vérifier que les spots situés sous le lit soient éteints.

Mettre en place les occultations isolantes ou les rideaux isothermes coulissants sur les vitres et le pare-brise



Attention, risque de dommage matériel

Vérifier que les spots situés sous le lit sont éteints lors de l'utilisation du lit pavillon.



Lit électrique (en option)

Pour un bon fonctionnement du lit, le véhicule doit être calé en position horizontale. En cas de blocage (rencontre d'un obstacle), le lit s'arrête, pour le débloquer, retirer l'obstacle, manœuvrer le lit en sens inverse pour réinitialiser la commande. La commande ne fonctionne pas si la tension de la batterie auxiliaire est inférieure à 10,5 V ou si le moteur du véhicule est en marche.

Position nuit

Mettre en place les occultations isolantes ou les rideaux isothermes coulissants sur les vitres et le pare-brise.

Rabattre les dossiers des sièges conducteur et passager vers l'avant (dans le sens de la marche).

Relever les pare-soleil.

Déverrouiller la sangle de fixation.

Abaissier le lit en position nuit à l'aide de la télécommande

Position haute

S'assurer qu'il n'y a pas d'objet ou de personne sur le lit.
 Ranger l'échelle.
 Remonter le lit en position haute à l'aide de la télécommande.
 Remonter les dossiers des sièges conducteur et passager.
 Verrouiller la sangle de fixation.

**Attention, risque de dommage matériel**

Le lit doit être manipulé par un adulte. S'assurer qu'il n'y a pas d'obstacle ni de personne dans la zone de manœuvre.

Lit pavillon longitudinal (en option)

Baisser le siège conducteur et passager
 Enlever les sangles de maintien du lit en position fermé
 Descendre le lit à l'aide de l'interrupteur situé au niveau de la centrale de commande, ou sous le meuble avant passager pour le 7.8 LU, le lit s'arrête automatiquement quand il est en position basse (les spots s'allument)

Déverrouiller le tiroir
 Ouvrir le tiroir
 Verrouiller le tiroir en position ouverte
 Mettre les sangles de maintien sur les crochets
 Mettre les compléments de matelas
 Mettre l'échelle pour monter dans le lit

Le lit ne descend pas ou ne remonte pas : Vérifier que le tiroir est bien verrouillé !



Sécurité de surcharge

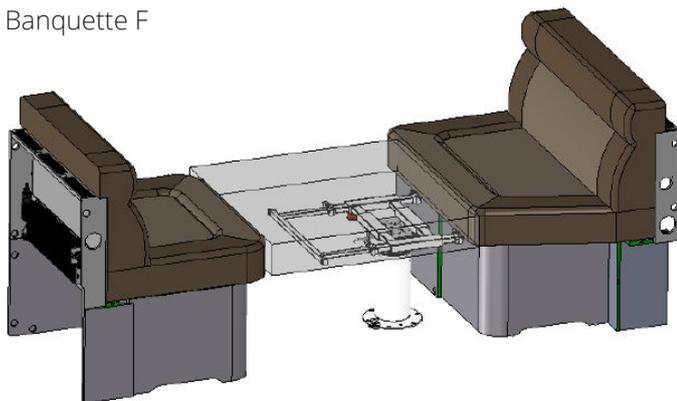
Une sécurité de surcharge arrête le mouvement du lit si celui-ci butte contre un obstacle en descendant ou en montant (par exemple : personne dans la zone de manœuvre, table garnie, coussin non replié). Manœuvrer le lit dans la direction opposée adéquate. Le lit pourra à nouveau être manœuvré dans les deux sens après éloignement de l'obstacle. Si le lit suspendu ne se laisse plus manœuvrer électriquement, vérifier la tension de la batterie, les fusibles ou consulter votre concessionnaire.

Banquette aménagée (option)

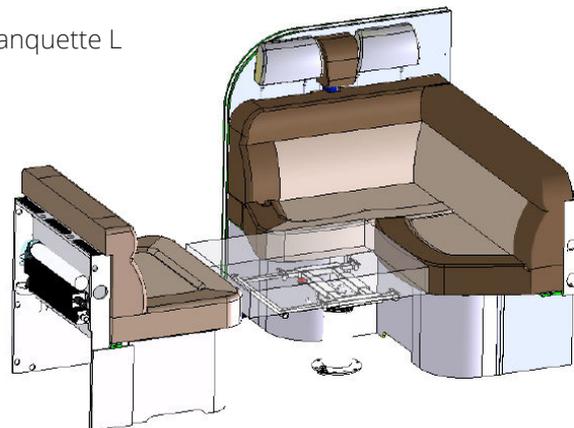
Mettre le pied télescopique de la table du salon en position basse.

Ouvrir la table. Les banquettes situées de part et d'autre de la table serviront à la continuité du couchage.

Banquette F



Banquette L



6.9.1 STORE INTIMITÉ MANUEL

Sur la gamme Classic uniquement. Voir notice du fabricant

6.9.2 STORE LAMELLE ÉLECTRIQUE (OPTION)

Ce store est manipulable par la centrale de commande

Un appui court lance la montée ou descente.

Un appui long fait monter ou descendre le store de pare-brise et s'arrête au lâcher.

Ce store est de série sur la gamme Signature.



Deux systèmes de climatisation sont disponibles :

Dometic FreshLight située dans la chambre sur les modèles :

6.8, 7.2, 7.5 & 7.8

Dometic FreshJet située dans le couloir au niveau de la salle de bain sur les modèles :

8.5 & SIGNATURE



Les interrupteurs munis d'un dimmer permettent de diminuer ou augmenter l'intensité de l'éclairage.

Afin de le faire varier : Rester appuyer sur l'interrupteur puis relâcher le lorsque l'intensité de l'éclairage semble adapté à votre besoin.

Chauffage / chauffe-eau

Le renouvellement permanent de l'air et un dosage adéquat du chauffage permettent d'obtenir une ambiance agréable à l'intérieur du camping-car en toutes saisons. Chauffer suffisamment l'intérieur du véhicule même en votre absence, afin que les conduites d'eau (en particulier celles des toilettes ou servant à l'écoulement) ne gèlent pas. L'intérieur du camping-car est étanche, et la condensation due à la cuisine, la douche ou les vêtements humides ne s'évapore pas naturellement. Il faut donc bien aérer tout en chauffant beaucoup. Doser le chauffage en fonction du nombre de personnes, du lieu de stationnement et des température et humidité intérieures et extérieures.



Attention, risque de dommage corporel

Avant la première utilisation, veuillez consulter la notice du fabricant. Afin de favoriser la circulation de l'air, veuillez à ouvrir les placards. Les bouches d'air ne doivent pas être obstruées.

Chauffage Combi TRUMA 6

Chauffage fonctionnant au gaz distribuant la chaleur dans tout le véhicule grâce à des bouches d'air chaud.

Chauffage Combi TRUMA 6 EH (en option)

Le chauffage Combi EH est disponible en option. Il permet le fonctionnement à l'électricité 230 V lors de l'utilisation stationnaire sur les terrains de camping. Vérifier que l'alimentation en courant est suffisamment puissante pour le fonctionnement de l'appareil (consulter la notice d'utilisation de l'appareil pour connaître la puissance nécessaire de l'alimentation).

Chauffage ALDE (en option)

Chaudière fonctionnant soit au gaz, soit à l'électricité 230 V équipée de convecteurs répartis dans tout le véhicule.

En principe, lorsque le camping-car est habité et que le combiné chauffage /chauffe-eau est utilisé, le réservoir d'eau propre et les tuyaux d'eau ne gèlent pas. Cependant, en cas d'exposition aux vents dominants, de froid particulièrement intense (température inférieure à -5 °C) ou si la porte de coffre extérieur était mal fermée par exemple, un risque de gel ponctuel n'est pas exclu et il convient d'y apporter une grande attention.

Sur la gamme signature le panneau de commande se situe dans la cuisine à gauche du second tiroir



Robinet pour échangeur Alde

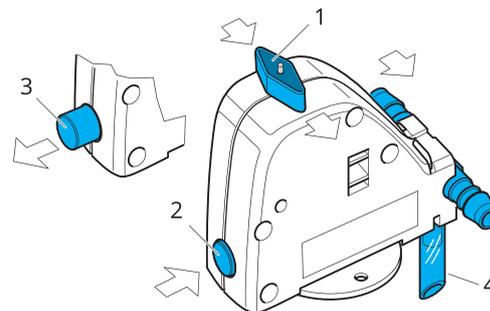
Ce robinet permet de récupérer la chaleur du moteur afin de chauffer la cellule du véhicule. Avec l'option pompe échangeur, l'échange se fait dans les deux sens, ainsi la chaleur de la cellule aide au démarrage du moteur.

Souape de sûreté / vidange « Frost control »

Votre véhicule est équipé d'une soupape de sûreté automatique permettant de vidanger automatiquement le chauffe-eau. Celle-ci est située dans le compartiment chauffage, son déclenchement automatique s'effectue à une température de 3 °C et permet l'évacuation par le plancher de l'eau contenue dans le chauffe-eau .

Ce n'est que lorsque la température est supérieure à 7 °C que la soupape peut être refermée manuellement.

- 1 = Commutateur rotatif en position « Fonctionnement »
- 2 = Bouton-poussoir en position « Fermé »
- 3 = Bouton-poussoir en position « Purger »
- 4 = Tubulure de purge (traverse le plancher du véhicule vers l'extérieur)



Mise en service du chauffe-eau

Pour obtenir de l'eau chaude, le chauffe-eau doit être rempli. Il faut donc d'abord actionner la pompe sur le panneau de contrôle. Actionner la soupape de sûreté / vidange pour évacuer l'air présent dans la cuve du chauffe-eau.

CHAPITRE 7. ENTRETIEN ET HIVERNAGE

Vérifier régulièrement le bon état des tuyaux d'arrivée de gaz dans le coffre à gaz. Les changer pour un modèle homologué identique à celui d'origine, dès que leur état l'exige, et au plus tard avant la date limite d'utilisation marquée sur le tuyau. Ne jamais utiliser de rallonge de ces tuyaux.

7.1.1 REMPLACEMENT GAZ

Ouvrir le caisson à gaz.

Pour remplacer une bouteille de gaz vide, fermer la vanne de la bouteille de gaz vide.

Dévisser à la main le raccord du détendeur de la vanne de la bouteille de gaz (filetage à gauche).

Défaire la sangle de la bouteille de gaz et la retirer du caisson à gaz.

Vérifier le flexible de gaz. S'il est poreux ou endommagé, faites-le remplacer par un spécialiste.

Placer la nouvelle bouteille dans le caisson à gaz et sécurisez-la avec sa sangle de fixation.

Visser à la main le raccord du détendeur sur la vanne de la bouteille de gaz (filetage à gauche).

Refermer le caisson à gaz et verrouiller la serrure.

Pour utiliser des appareils à gaz, ouvrir la vanne de la bouteille ainsi que la vanne d'arrêt rapide de l'appareil considéré

7.2.1 CABINE

Se référer au manuel utilisateur du constructeur.

7.2.2 MOBILIER ET SOL

Nettoyer les surfaces avec un chiffon microfibre humide afin de retirer la totalité des poussières. Pour nettoyer le sol, utiliser un balai ou un aspirateur.



Attention, risque de dommage matériel

Il est fortement déconseillé de laver en machine vos rideaux et housses de matelas.

7.2.3 FERRURES DES PORTES DE MEUBLE

Utiliser un chiffon humide ou un produit d'entretien doux pour meubles. Si avec le temps, les portes de placard ou de penderie se dérèglent, il est possible d'ajuster les ferrures de ces meubles.

A : Réglage de la surface d'appui pour corriger l'écartement : tourner la vis vers la droite pour diminuer la surface d'appui, tourner la vis vers la gauche pour augmenter la surface d'appui.

B : Réglage de la profondeur. Le réglage en profondeur s'actionne grâce à la vis excentrée.

C : Vis de sûreté (à ôter avant tout démontage).

D : Pour décrocher les portes de meubles, appuyer sur le bouton de déverrouillage.

7.2.4 ENTRETIEN DES BAIES

N'utiliser que de l'eau et un chiffon doux pour le nettoyage des fenêtres. Entretien des joints d'étanchéité en caoutchouc avec du talc. Nettoyer les stores avec de l'eau savonneuse exclusivement.



Attention, risque de dommage matériel

Les produits solvants ou décapants de type alcool détériorent im

7.2.5 EQUIPEMENTS SANITAIRES

Un nettoyage avec un peu de produit à vaisselle ou savon liquide est suffisant. Enlevez le calcaire à l'intérieur de la cuve en la rinçant avec de l'eau vinaigrée. Ne pas utiliser de produits abrasifs, la javel est à proscrire !

7.2.6 APPAREILS DE CUISSON

Se conformer aux instructions du fabricant.

7.2.7 RÉFRIGÉRATEUR

Chaque année, faire nettoyer les conduits d'aspiration et la cheminée du réfrigérateur par un spécialiste agréé. Entretien l'intérieur du réfrigérateur selon les instructions du fabricant.

7.2.8 CHAUFFE-EAU

Chaque année, faire nettoyer les conduits d'aspiration et la cheminée du chauffage par un spécialiste agréé.

64 • Utilisation des équipements

7.2.9 PANNEAU DE CONTRÔLE

Le panneau de contrôle ne nécessite pas d'entretien technique. Pour nettoyer la vitre frontale, utiliser un chiffon doux légèrement humidifié et un détergent non agressif.



Attention, risque de dommage matériel

Ne pas utiliser de solvant, éthanol ou produit semblable. Aucun liquide ne doit pénétrer à l'intérieur du panneau de contrôle.

7.3.1 LAVAGE DE LA CARROSSERIE

La carrosserie de votre camping-car est composée de différents matériaux nécessitant chacun un entretien particulier afin de garantir leur bonne tenue dans le temps.

Laver les extérieurs à l'eau. N'utiliser que des éponges et chiffons doux. Les tampons abrasifs et les détergents sont interdits.

Éviter un usage trop intensif du nettoyeur haute pression qui peut détériorer certaines parties de la carrosserie (joints, pièces plastiques).

La couche extérieure des pièces en polyester n'est pas une peinture mais un gel coat, couche de protection composée de produits thermo-durcissables. Son vieillissement est directement lié à l'entretien et aux conditions de stockage du véhicule (salissures, humidité, exposition aux UV, à l'air salin, aux fientes d'oiseaux, etc.).

7.3.2 GOUDRON

Utiliser seulement des produits disponibles chez votre concessionnaire pour enlever les goudrons sur vos fenêtres. Ne pas utiliser d'autres produits chimiques. Voir documentation du fabricant.

7.3.3 PETITES RAYURES

Pour les petites rayures, vous pouvez utiliser un polish liquide. A utiliser avec précaution, après s'être assuré qu'il n'est pas abrasif en le testant sur une petite surface, suivant la profondeur des rayures.

7.4.1 BATTERIES

Entretien de la batterie

La longévité de la batterie dépend de la manière dont elle est utilisée et entretenue. Veiller à ce que les cosses soient toujours propres et graissées afin d'éviter la sulfatation. Vérifier également que les cosses sont bien serrées.

Quand recharger votre batterie ?

Charger la batterie lorsque la tension atteint 12,2 V.

Une recharge de la batterie est nécessaire au moins tous les trois mois.

Hivernage

La centrale de commande vous permet de mettre votre camping-car dans le mode hivernage  (voir le manuel utilisateur de la centrale de commande). Ce mode coupe toutes consommations.

Ce système d'hivernage peut être réveillé par :

- le démarrage moteur
- par le branchement d'une prise secteur extérieur 230 V

Il retourne en mode hivernage automatiquement après quelques minutes dès que vous coupez le contact ou que vous débranchez le secteur. Cela vous permet de brancher le secteur 230 V sur votre camping-car par l'intermédiaire d'un programmeur à régler sur un jour par mois.

Stockage prolongé du véhicule et retrait de la batterie cellule.

Mettre sur hivernage la centrale de contrôle.

Débrancher la batterie cellule en enlevant la borne rouge de la batterie.

Déconnecter la batterie moteur du système en débranchant le connecteur du boîtier B1 situé à droite.

Déconnecter le panneau solaire en retirant le fusible jaune 20 A du panneau solaire sur le bloc B2.

Suivre les consignes du manuel d'utilisation du bloc électrique pour les autres mesures relatives à l'immobilisation.

Si le véhicule doit rester immobilisé pendant une longue période dans des conditions de froid intense, démonter les batteries et les garder dans un lieu à température moyenne.



Attention, risque de dommage corporel

La batterie est un appareil dangereux. Lors de toute manipulation, ne pas fumer et veiller à ne pas provoquer d'étincelles. L'électrolyte est un produit corrosif. En cas de contact, se rincer abondamment à l'eau claire.

Stockage de la batterie cellule

Les batteries chargées avec acide, dans le cas où elles sont laissées inactives, sont assujetties au phénomène d'autodécharge. Ce procédé chimique consiste en une transformation progressive des matières actives des plaques en sulfate de plomb. La technologie actuelle utilisée pour la production de nos batteries chargées permet de minimiser ce phénomène.

Toutefois, si les batteries sont inutilisées trop longtemps (plus de six mois), l'état de charge diminue de plus de 20 % et la sulfatation des plaques peut devenir irréversible, rendant difficile la recharge, avec le risque de compromettre définitivement les performances et la durée de vie des batteries.

La première règle à respecter est donc de ne pas laisser la batterie déchargée pendant une longue période. Pour pallier ce phénomène, il est nécessaire de ne pas laisser la charge de la batterie descendre en dessous de 11,9 V pendant une longue période, car il y a un risque de décharge profonde, cause d'exclusion de la garantie.

La principale cause de dégradation des batteries est la sulfatation (80 % des cas).

Quand l'état de sulfatation est avancé, il peut se manifester par l'apparition de poudre blanche au niveau des cosses.



Préservons l'environnement

Les batteries contiennent des substances dangereuses pour l'environnement. L'élimination des batteries usagées doit se faire dans le respect de l'environnement et des réglementations en vigueur.

Phénomène d'autodécharge :

Une batterie se décharge même sans être utilisée. Pour un stockage à une température de 20 °C, la perte de capacité peut atteindre 6 % par mois pour des batteries de mauvaise qualité.

Plus la température est basse, moins la perte est importante. Avant une période d'hivernage, il convient d'appliquer une charge complète. L'utilisation du panneau solaire ou d'éolienne permet de maintenir la charge. Une température ambiante élevée accélère le processus d'autodécharge. Il est donc conseillé de stocker la batterie dans un endroit frais (autour de 10 - 15°C).

7.4.2 EAUX PROPRES/ EAUX USÉES

Les réservoirs d'eaux propres et usées sont dans une trappe située dans la chambre. Bien serrer les bouchons afin d'éviter d'éventuelles fuites.

Le camping-car non habité et non chauffé doit être protégé contre les moisissures et les bactéries lors de l'hivernage. Respecter les règles suivantes pour une parfaite vidange de l'ensemble de l'installation d'eau propre.

Vidange des circuits d'eau propre et d'eaux usées

Vider le réservoir d'eaux usées en actionnant la vanne de vidange.

Vider le réservoir d'eau propre en ouvrant la bonde de vidange située au fond du réservoir.

Laisser les robinets mitigeurs ouverts en position médiane et la pomme de douche posée sur le fond du bac à douche.



Attention, risque de dommage matériel

Nettoyer l'intérieur des réservoirs. La présence d'eau stagnante même en petite quantité favorise l'apparition d'odeurs ou d'algues.

Purge du chauffe-eau

Pour vider le chauffe-eau, tourner la manette bleue située dans le compartiment chauffage sur 180°. Le bouton pression saute et l'eau du chauffe-eau peut s'écouler.

Mettre la pompe en marche (sur le panneau de la centrale) et ouvrir les robinets pour évacuer l'eau de toute la tuyauterie. La vidange est complète lorsque l'eau ne s'écoule plus de la soupape du chauffe-eau.



Information complémentaire

La pompe peut tourner plusieurs minutes à vide, sans détérioration.



7.4.3 MISE HORS SERVICE DU RÉFRIGÉRATEUR

Pour mettre le réfrigérateur hors service pour une durée indéterminée, fermer le robinet d'arrêt des bouteilles dans le coffre à gaz. Maintenir la porte du réfrigérateur entrebâillée, puis installer les caches Hiver sur les grilles de ventilation.

7.4.4 COUSSINS, MATELAS, RIDEAUX

Abaisser les lits pavillon (suivant modèles) afin d'éviter la condensation et la moisissure du matelas. Les rideaux isolants plissés (en option) situés dans la partie cabine doivent être fermés pour éviter la moisissure.

7.4.5 RÉPARATIONS

Vous trouverez ci-après la liste des concessionnaires agréés Le Voyageur en France et à l'étranger. Vous disposerez de la dernière version de notre réseau européen sur www.LeVoyageur.fr. Ne jamais permettre ou réaliser de modifications des installations et appareils électriques ou GPL, sauf par des installateurs agréés.



Attention, risque de dommage corporel

Pour des raisons de sécurité, les pièces de rechange doivent être conformes aux spécifications du fabricant et montées par lui ou son représentant agréé.

CHAPITRE 8. CARNET D'ENTRETIEN

PERIODICITÉ	COMPOSANT	ENTRETIEN
Chaque mois	Pneumatiques	Contrôler l'état d'usure et la pression
	Réservoir d'eau propre	Nettoyer et désinfecter
	Réservoir d'eaux usées	Nettoyer et désinfecter
	Cassette WC	Vidanger, nettoyer et désinfecter
	Face avant/arrière polyester	Laver à grande eau
	Panneau solaire	Enlever les feuilles, neige et nettoyer la périphérie
	Passage de roues	Laver à grande eau
Tous les six mois	Portes, portillons	Nettoyer, graisser les articulations
	Baies, fenêtres, lanterneaux	Contrôler l'étanchéité
		Nettoyer et graisser les articulations

PERIODICITÉ	COMPOSANT	ENTRETIEN
Chaque année	Pavillon + panneaux latéraux *	Appliquer un polish polyester pour conserver l'éclat de la carrosserie, faciliter l'écoulement de l'eau et assurer une protection efficace (intempéries, UV, jaunissement, lessivage...)
	Chauffage	Contrôler le fonctionnement
	Chauffe-eau*	Faire nettoyer le conduit d'aspiration et de la cheminée par un spécialiste agréé
	Réfrigérateur, brûleur à gaz*	Faire nettoyer le conduit d'aspiration et de la cheminée par un spécialiste agréé
	Electricité	Contrôler le fonctionnement
	Joints caoutchouc d'étanchéité	Contrôler le niveau de dégradation
Chaque 500 km	Chauffage Alde	Vérifier le niveau de liquide dans le vase d'expansion, faire l'appoint si nécessaire

* Le non respect de ces recommandations entrainera une perte de la garantie

CHAPITRE 9. DIAGNOSTIQUER LES PANNES

Si vous ne pouvez remédier vous-même à une panne, adressez-vous au service après-vente

SYSTÈME ELECTRIQUE		
Pannes	Causes possibles	Solutions
Pas de courant 230 V après branchement sur secteur	Disjoncteur sur le lieu du stationnement déclenché	Réenclencher le disjoncteur
	Vérifier le voyant sur l'enrouleur électrique (en option)	Voyant éteint, réarmer le fusible en appuyant sur le côté gauche de l'enrouleur
	Le disjoncteur de la cellule s'est déclenché	Réenclencher le disjoncteur ou l'interrupteur différentiel
La batterie cellule ne se charge pas sur le 230 V	Fusible du chargeur défectueux	Remplacer le fusible défectueux (voir notice scheiber)
	Chargeur défectueux	Consulter un spécialiste agréé
	Frigo sur source d'alimentation 12 V	Passer le frigo en mode auto
	Batterie défectueuse	Consulter un spécialiste agréé
L'alimentation 12 V ne fonctionne pas	Le panneau de commande est éteint	Mettre le panneau de commande sur ON
	12 V non activée sur le panneau de commande	Activer la fonction 12 V sur le panneau de commande
	Boitier ByPass	Vérifier que la LED rouge soit allumée sur la fonction 12 V/USB sur le boitier ByPASS
	Autre	Consulter un spécialiste agréé
Aucune tension sur la batterie cellule	Décharge complète de la batterie	Charger immédiatement la batterie avec un chargeur externe
	Batterie déconnectée	Vérifier que la cosse + de la batterie est bien serrée
	fusible sur Boitier B2	Vérifier l'état du fusible 50 A sur le boitier B2
	Coupe-circuit de la batterie lithium (option)	Vérifier l'état du coupe-circuit de la batterie lithium (situé sous le frigo)
Panneau de commande, Boitier B1, B2		Se référer à la notice scheiber, rubrique « aide au dépannage »

ALIMENTATION GAZ		
Pannes	Causes possibles	Solutions
Les appareils à gaz ne fonctionnent pas	Vanne d'arrêt sur la bouteille de gaz fermée	Ouvrir la vanne d'arrêt
	Vanne d'arrêt sur le lieu de stationnement fermée	Faire vérifier l'arrivée sur le lieu du stationnement
	Température extérieure trop basse	Utiliser du propane (l'installation fonctionne au propane exclusivement)
	Le robinet d'alimentation est fermé	Ouvrir le robinet d'alimentation situé dans la cuisine (manuel utilisateur 5.3 Alimentation)
	Bouteille de gaz vide	Changer la bouteille de gaz
	Appareil défectueux	Consulter un spécialiste agréé
Odeur de gaz	Étanchéité de l'alimentation en gaz défaillante	Couper l'arrivée de gaz et consulter un spécialiste agréé
	Tuyaux d'alimentation souples (lyres) défectueux	Changer les tuyaux d'alimentation avant la date indiquée (date sur le tuyau), remplacement par un modèle identique à celui de l'origine et homologué
	Tuyaux d'alimentation souples (lyres) desserrés	Couper l'arrivée de gaz puis contrôler et resserrer les lyres

CIRCUIT D'EAU		
Pannes	Causes possibles	Solutions
L'eau propre ne coule pas	Réservoir d'eau propre vide	Remplir le réservoir d'eau propre
	Boîtier ByPass	Vérifier que la LED rouge soit allumée sur la fonction 12 V/USB sur le boîtier ByPass
	Pompe à eau non activée	Activer la pompe à eau sur le panneau de commande
	Pompe à eau défaillante	Consulter un spécialiste agréé
L'eau propre à un arrière-goût	Dépôt microbiologique dans le réservoir d'eau	Nettoyer, désinfecter, rincer le réservoir
	Eau stagnante	Vidanger l'eau inutilisée après 3 jours puis nettoyer, désinfecter, rincer le réservoir
Pas de chasse d'eau dans les toilettes	Réservoir d'eau propre vide	Remplir le réservoir d'eau propre
	Pompe à eau non activée	Activer la pompe à eau sur le panneau de commande
	Pompe à eau défaillante	Consulter un spécialiste agréé

74 • Carnet d'entretien

L'eau ne s'évacue pas	Réservoir d'eaux usées plein	Vidanger le réservoir d'eaux usées
	Siphon encrassé ou bouché	Nettoyer les siphons de l'évier, douche et lavabo
	Véhicule stationné en pente	Garer le véhicule horizontalement

CHAUFFAGE

Pannes	Causes possibles	Solutions
Le chauffage de fonctionne pas	Le chauffage n'est pas activé sur le panneau de commande	Activer le chauffage (si option ALDE) sur le panneau de commande
	Bouteille de gaz vide	Changer la bouteille de gaz
	Robinet d'alimentation fermé	Ouvrir le robinet d'alimentaion situé dans la cuisine (5.3 Alimentations)
	Vanne d'arrêt sur la bouteille de gaz fermé	Ouvrir la vanne d'arrêt
	Fuite de gaz	Vérifier l'état des Lyres, serrage...
	Message sur la centrale de chauffage	Consulter un spécialiste agréé
	Appareil défectueux	Consulter un spécialiste agréé

VEHICULES

Pannes	Causes possibles	Solutions
Problème de stabilité, roulis, tangage	Pression de gonflage	Vérifier la pression des pneus
	Surcharge	Vérifier que le véhicule ne dépasse pas la charge maximale admissible
	Répartitions des masses	Vérifier que les bagages, charges lourdes soient correctement répartis dans le véhicule et solidement arrimés
Perte puissance moteur	Filtre à carburant	Vérifier que le filtre à carburant ne soit pas sale (se référer au manuel constructeur)
	Charge	Vérifier que le véhicule ne dépasse pas la charge maximale admissible
	Vents	Les vents forts peuvent réduire de manière significative les performances du véhicule
	Autre	Consulter un spécialiste agréé
Phares	Ampoule défectueuse	Remplacer l'ampoule par une ampoule de même type (attention à ne pas toucher l'ampoule à main nue lors du remplacement car cela réduirait la luminosité), pour les phares à LED s'adresser à un spécialiste agréé
	Fusible défectueux	Remplacer le fusible (côté porteur)

REFRIGERATEUR		
Pannes	Causes possibles	Solutions
Pas de fonctionnement au gaz	Vanne d'arrêt sur la bouteille de gaz fermée	Ouvrir la vanne d'arrêt
	Source d'alimentation sur le réfrigérateur	Vérifier que la source d'alimentation sur le réfrigérateur soit sélectionnée sur GAZ
	Réfrigérateur non alimenté en 12 V	Vérifier sur le boîtier ByPass que le voyant réfrigérateur soit allumé
	Vanne d'arrêt sur le lieu de stationnement fermée	Vérifier l'arrivée en eau sur le lieu du stationnement
	Robinet d'alimentation fermé	Ouvrir le robinet d'alimentaion situé dans la cuisine (5.3 Alimentations)
	Bouteille de gaz vide	Changer la bouteille de gaz
	Température extérieure trop basse	Utiliser du propane (l'installation fonctionne au propane exclusivement)
Pas de fonctionnement sur le 230 V	Appareil défectueux	Consulter un spécialiste agréé
	Le disjoncteur de la cellule s'est déclenché	Réenclencher le disjoncteur
	Source d'alimentation sur le frigo	Vérifier que la source d'alimentation sur le réfrigérateur soit sélectionnée sur 230 V
	Véhicule branché sur le 230 V et centrale allumée	Vérifier sur le boîtier ByPass que le voyant réfrigérateur soit allumé
	Tension de service trop faible	Consulter un spécialiste agréé
	Batterie defectueuse	Consulter un spécialiste agréé
Pas de fonctionnement sur le 12 V (en roulant)	Appareil défectueux	Consulter un spécialiste agréé
	Le disjoncteur de la cellule s'est déclenché	Réenclencher le disjoncteur
	Pas de détection du moteur démarré	Présence Voyant sur le panneau de commande
	Fusible du chargeur défectueux	Remplacer le fusible défectueux
	Fusible de la batterie défectueux	Vérifier sur boîtier B1 le fusible de 50A
	Batterie defectueuse	Consulter un spécialiste agréé
	L'alimentation 12 V du porteur ne fonctionne pas	Consulter un spécialiste agréé
Pas de froid	Appareil défectueux	Consulter un spécialiste agréé
	Appareil a mettre en service	attendre environ 1 heure avant que le réfrigérateur commence à refroidir
	Appareil défectueux	Consulter un spécialiste agréé



LE VOYAGEUR

VOTRE CONCESSIONNAIRE

Les véhicules photographiés dans ce support peuvent comporter des équipements en option avec supplément de prix. Les véhicules Le Voyageur étant commercialisés dans plusieurs pays d'Europe, leurs caractéristiques techniques et leurs équipements peuvent différer d'un pays à l'autre. Pour la définition exacte des modèles disponibles dans chaque pays, veuillez consulter votre concessionnaire Le Voyageur. D'autre part, Le Voyageur se réserve le droit de modifier à tout moment et sans préavis les véhicules décrits dans ce support. Malgré le soin apporté à sa réalisation, celui-ci ne peut constituer un document contractuel.